



# Agos-Vidalos



Le clot de Catibère Agos

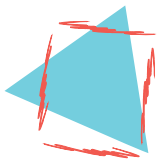
## BULLETIN MUNICIPAL 2015



Bâtiment sommital Pibeste



Tour de Vidalos



## L'ÉQUIPE MUNICIPALE

M. le Maire : ABBADIE Jean-Marc - 8 avenue du Lavedan 65400 Agos-Vidalos - Tél. : 05 62 97 20 73 - 06 08 60 14 25  
1<sup>ère</sup> adjointe : MOURET Simone - 88 avenue du Lavedan 65400 Agos-Vidalos - Tél. : 05 62 97 28 16 - 06 08 05 19 94  
2<sup>ème</sup> adjoint : BATTISTON Patrick - 5 rue les Carreterres 65400 Agos-Vidalos - Tél. : 05 62 97 08 62 - 06 45 64 55 85  
3<sup>ème</sup> adjoint : LACRAMPE Alain - 7 avenue du Lavedan 65400 Agos-Vidalos - Tél. : 05 62 97 11 42 - 06 83 74 02 95  
Conseillers : GALCERA Valérie (05 62 97 00 04), LANCIEN Catherine (05 62 92 90 75), MAYSTRE Yves (05 62 97 08 11),  
SASSUS Lucien (05 62 97 07 40), SOUTRIC Pierre (05 62 97 03 01), ASELMAYER Yves (05 62 97 52 30),  
VERGÉ Didier (05 62 97 96 74).

### COMMISSIONS COMMUNALES

#### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Titulaires : MOURET Simone  
LANCIEN Catherine  
VERGÉ Didier  
BATTISTON Patrick  
LACRAMPE Alain (propriétaire de bois)  
LARROUY Christian (65400 Ouzous)

Suppléants : DUBIÉ Michel  
LONGO Virginie  
BARRAU Josette  
ROUSSE Roger  
GALAU Henri (propriétaire de bois)  
QUESSETTE Jean-Marc (65400 Bun)

#### COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Titulaires : MOURET Simone  
SASSUS Lucien  
BATTISTON Patrick

Suppléants : LACRAMPE Alain  
MAYSTRE Yves  
VERGÉ Didier

#### PERSONNEL COMMUNAL

Accueil et Secrétariat :  
M<sup>me</sup> Raymonde NOGARO  
Tél. : 05 62 97 51 22  
Mairie ouverte  
le mardi de 10 h. à 12 h.  
le mercredi de 14 h. à 18 h.  
le jeudi de 16 h. à 18 h.

Site Internet : [www.agos-vidalos.fr](http://www.agos-vidalos.fr)  
e-mail : [commune.agosvidalos@orange.fr](mailto:commune.agosvidalos@orange.fr)

### REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ARGELÈS-GAZOST

Titulaire : ABBADIE Jean-Marc  
Suppléante : MOURET Simone

#### SYNDICAT MIXTE DU HAUT LAVEDAN (SYMIDL)

Titulaire : LANCIEN Catherine  
Suppléants : SASSUS Lucien  
GALCERA Valérie

#### SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ (SDE)

Titulaire : ABBADIE Jean-Marc  
Suppléant : MAYSTRE Yves

#### SIVU DU MASSIF DU PIBESTE AOULHET (RÉSERVE RÉGIONALE)

Titulaires : BATTISTON Patrick  
VERGÉ Didier

#### SYNDICAT PASTORAL DE L'EXTRÊME DE SALLES

Titulaires : LACRAMPE Alain  
SASSUS Lucien

#### SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGENCE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE (AGEDI)

Titulaires : ASELMAYER Yves



# EDITORIAL



Chers Concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je viens pour la deuxième année de notre mandat, vous présenter le bulletin municipal de notre commune.

L'année écoulée a vu la quiétude de notre village perturbée par des pluies importantes, qui ont favorisé les crues torrentielles de février.

Cet épisode pluvieux d'une rare violence a entraîné de nombreux désagréments pour certaines familles du village.

Notre patrimoine communal a subi de nombreuses dégradations, entraînant la mise en œuvre de travaux importants qui ont fortement impacté les finances communales. Je remercie l'ensemble des personnes qui ont aidé, dans un grand élan de générosité et de solidarité, ceux qui étaient dans le besoin.

Les événements tragiques du 13 novembre, qui ont mortellement frappé notre pays, sont malheureusement là pour nous rappeler la fragilité de nos démocraties. J'exprime toute ma compassion et solidarité aux familles endeuillées. J'adresse ma reconnaissance et mes remerciements aux forces de police et sécuritaire, aux pompiers et aux personnels médicaux qui ont fait face avec courage à cette attaque.

Je suis convaincu que les maires sont les premiers garants et défenseurs au quotidien du principe de laïcité. Une grande partie de leur activité, que certains s'emploient actuellement à dénigrer ou marginaliser, repose sur le maintien du bien vivre ensemble et sur l'application quotidienne des règles de la citoyenneté, de la paix civile et de la fraternité. Respecter les droits de chacun, mais aussi veiller à ce que chacun respecte ses obligations de citoyen, telle est la tâche noble et difficile des élus locaux de notre pays.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles du village.

Restant à l'écoute et à la disposition de tous chaque fois que de besoin, je viens vous présenter, à chacun d'entre vous, mes vœux de bonheur et santé pour vous et ceux qui vous sont chers.

Bonne année 2016.

JEAN-MARC ABBADIE,  
MAIRE D'AGOS-VIDALOS



Agos-Vidalos Bulletin Municipal  
Édité par la Mairie  
65400 Agos-Vidalos  
Tél. : 05 62 97 51 22

Crédit photos : H. Aurignac  
Mairie, Foyer Rural  
Conception/impression : Imprimerie Augé

# SOMMAIRE

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Vœux .....	p. 3
Le personnel communal .....	p. 3
Surveillance des compteurs d'eau individuels .....	p. 3
Tabouret syphoïque.....	p. 3
Terrain Porte des Vallées .....	p. 3
Culte .....	p. 3
Information circulation usagers.....	p. 3
Puits à usage domestique.....	p. 3
Analyses de l'eau .....	p. 4
Le brûlage des déchets verts .....	p. 5
Coupe de bois.....	p. 6
Accès Internet.....	p. 6
Découverte du vélo électrique .....	p. 6
Crues torrentielles de février .....	p. 6
La commémoration au Monument aux Morts .....	p. 7
Repas des aînés .....	p. 7
La création du site Internet d'Agos-Vidalos .....	p. 7
Episode neigeux .....	p. 7
L'atlas cadastral Napoléonien .....	p. 8

## LA VIE DU VILLAGE

### Les associations de notre village :

#### Le Foyer rural :

La gymnastique .....	p. 9
Le ski : remise des médailles et loto .....	p. 9
Le vide-greniers .....	p. 9
Le carnaval, la soirée raclette .....	p. 9
Sortie Walibi .....	p. 9
La fête de la St-Jean .....	p. 10
La fête du village .....	p. 10
Assemblée générale .....	p. 10
La fête de Noël .....	p. 10

Chrono Pibeste .....	p. 11
La boule sportive argelésienne.....	p. 11
Soirée d'animation du jour de la nuit du 10 octobre à Agos .....	p. 12
La pêche, une ouverture pas si mauvaise.....	p. 12
Association cycloportive Agos-Vidalos .....	p. 13
ADMR .....	p. 13
Maligne.....	p. 14
La vie de l'école (RPI Agos-Vidalos, Ayzac-Ost).....	p. 15
Budget.....	p. 16-17-18-19
Le CLIC .....	p. 20
Pyrene Plus .....	p. 20

Communauté de communes de la Vallée d'Argelès-Gazost .....	p. 21
Le parc de loisirs de Hautacam.....	p. 22
Syndicat mixte du Haut-Lavedan (SYMHL).....	p. 23
Syndicat pastoral de l'Extrême de Salles .....	p. 23
SIRTOM .....	p. 24
Les brèves de la Réserve.....	p. 25
PLVG .....	p. 25
Enquête .....	p. 26
Travaux réalisés .....	p. 27
Dossiers en cours .....	p. 27
Patrimoine.....	p. 28-29
Etat-civil .....	p. 30

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## VŒUX

Pour la cérémonie des vœux du maire et de son Conseil, plus de 70 personnes étaient présentes pour participer en toute convivialité à cette cérémonie des vœux, au cours de laquelle M. le Maire a retracé le travail effectué durant l'année écoulée, et aussi présenté les dossiers en cours, et à venir.

Après le discours du Maire, un groupe d'enfants a interprété une très belle chanson des Pyrénées. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## LE PERSONNEL COMMUNAL ACCUEIL - SECRÉTARIAT

L'accueil du public est assuré dans les meilleures conditions de disponibilités et compétences par M<sup>me</sup> Raymonde Nogaro, aux horaires suivants :

- Mardi de 10 h. à 12 h.
- Mercredi de 14 h. à 18 h.
- Jeudi de 16 h. à 18 h.

## ENTRETIEN - ESPACES VERTS

Les compétences et l'engagement de tous les instants de M. Philippe Galau permettent de mener à bien l'ensemble des tâches, afin de répondre au plan de charge.

Les communes d'Agos-Vidalos et d'Ayzac-Ost travaillent en partenariat pour l'utilisation du gros matériel (tracteur, faucheuse, etc...), ainsi que pour une aide ponctuelle de nos personnels techniques, à la demande, et en cas de force majeure.

## SURVEILLANCE DES COMPTEURS D'EAU INDIVIDUELS

Il est rappelé qu'il convient de surveiller régulièrement sa consommation d'eau afin de détecter toutes fuites et de le signaler à la Mairie.



## CULTE

M. François Fouyet est diacre permanent. Pour tous besoins, vous pouvez le contacter au 05 62 45 30 26 ou au 06 06 58 69 11.

## TABOURET SYPHOIQUE

Chaque propriétaire est tenu de procéder à l'entretien de son tabouret, dans le cadre du bon usage de l'évacuation des eaux usées vers le réseau d'assainissement communal. Si besoin, venir en Mairie pour avoir toutes les infos pratiques.



## TERRAIN PORTE DES VALLÉES

Le Centre Administratif de la Réserve Naturelle du Pibeste est installé dans les locaux, ce qui permet à l'ensemble du personnel de travailler et d'accueillir le public dans de bonnes conditions.

Actuellement, sur la surface lui appartenant (1,3 ha), la Communauté de Communes d'Argelès vient de lancer une étude d'aménagement de la future zone d'activités. Le PLVG, gestionnaire de la Porte des Vallées n'a pas souhaité maintenir en fonctionnement la cascade.

## INFORMATION CIRCULATION USAGERS

**FERMETURE PONCTUELLE  
DES RD 821 & 921B  
de 12 h 30 à 13 h**

sauf week-end et jours fériés  
TIRS DE MINES - DURÉE 10 MOIS  
à partir du mois de mars les jeudis

## PUITS À USAGE DOMESTIQUE

Nous vous rappelons l'article L2224.9 du Code Général des Collectivités territoriales qui implique la déclaration en mairie de tout puits existant ou à forer, afin d'assurer la protection du réseau d'eau de la commune.

## ANALYSES DE L'EAU



Délégation Territoriale de HAUTES PYRENEES

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : ARS-DT65-PGAS@ars.sante.fr

Téléphone : 05.62.51.79.50

Fax : 05.62.34.93.05

MAIRIE DE AGOS-VIDALOS

MAIRIE D'AGOS-VIDALOS

65400 AGOS-VIDALOS

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

### MAIRIE DE AGOS-VIDALOS

Prélèvement et mesures de terrain du 16/11/2015 à 09h55 pour l'ARS et par HELENE GUIRAUD

Nom et type d'installation : RESERVOIR AGOS (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : SORTIE TRAITEMENT - AGOS-VIDALOS ( DOMICILE SOUBERCAZES LUCIEN )

Code point de surveillance : 0000000397 Code installation : 000397 Type d'analyse : PHYR2

Code Sise analyse : 00096673 Référence laboratoire : 401028 Numéro de prélèvement : 06500093207

Conclusion sanitaire ( Prélèvement n° 06500093207 )

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

jeudi 03 décembre 2015

Pour la Préfète et par délégation,  
Pour la directrice Générale et par délégation,  
Le délégué territorial adjoint par intérim,

Yannick DURAN

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	530	µS/cm			200	1100
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Nitrates (en NO3)	21,5	mg/L		50,0		
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>						
Alachlore	<0,02	µg/l		0,1		
ESA alachlore	<0,01	µg/l		0,1		
ESA metazachlore	<0,01	µg/l		0,1		
ESA metolachlore	0,083	µg/l		0,1		
Métazachlore	<0,02	µg/l		0,1		
Métolachlore	<0,02	µg/l		0,1		
OXA alachlore	<0,01	µg/l		0,1		
OXA metazachlore	<0,01	µg/l		0,1		
OXA metolachlore	<0,01	µg/l		0,1		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>						
Total des pesticides analysés	0,083	µg/l		0,5		

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts issus de la tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Cela peut être également la cause de départ et propagation d'incendies non maîtrisés. Cette note, qui s'appuie sur la circulaire ministérielle NOR-DEVR1115467C du 18 novembre 2011, transmise aux préfets, a pour but de rappeler qu'en matière de réglementation sur l'incinération des végétaux, les mairies doivent s'appuyer sur l'article 84 du Règlement

Sanitaire Départemental (RSD). Il est en effet mentionné que le "brûlage à l'air libre des ordures ménagères est (...) interdit".

Or, au sens du Code de l'environnement, article R541-8, "tout déchet, dangereux ou non dangereux, dont le producteur est un ménage", est un déchet ménager.

En conséquence, les déchets verts qui sont produits par des ménages, des collectivités territoriales, des entreprises d'espaces verts ou

paysagistes sont assimilés comme déchets ménagers et interdits de brûlage à l'air libre.

Toutefois, des dérogations à la réglementation peuvent être accordées par le Préfet, sur proposition de l'autorité sanitaire, après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. Elles sont cependant soumises, entre autres, aux conditions atmosphériques en matière de pollution de l'air. La circulaire ministérielle est à disposition du public au secrétariat de la mairie, ainsi que le formulaire d'opération de brûlage.

### Le brûlage à l'air libre est interdit

**> Pourquoi cette interdiction ?**  
Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

**> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?**  
Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

**> Qui doit respecter cette interdiction**  
Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

**En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)**

### Quelques chiffres...

**Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...\***

- ... 5 900 km parcourus par une voiture diesel (12 500 km pour une essence)
- ... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au bois
- ... 70 à 920 trajets en moyenne pour atteindre la déchèterie située à 20 km

\*Source : Air Rhône Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

### Le brûlage à l'air libre

Une pratique polluante

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

### Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

**Le saviez-vous ?**

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

### ... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

**Le compostage individuel**

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de fruits, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

**Le broyage des végétaux**

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

**La collecte au porte à porte**

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

**La collecte en déchèterie**

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.

## COUPES DE BOIS

Les personnes intéressées par une coupe affouagère prévue en 2016, sur le secteur du "Bergons", sont priées de se faire inscrire auprès du secrétariat de mairie aux heures de permanences habituelles.



## ACCÈS INTERNET

Le réseau internet ne couvrant pas la totalité du territoire de la commune d'Agos-Vidalos, j'invite les personnes concernées par ce dysfonctionnement à bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.



## DÉCOUVERTE DU VÉLO ÉLECTRIQUE

Dans le cadre d'un plan d'action en faveur de l'écomobilité initié par le Syndicat Départemental d'Electricité, la commune d'Agos-Vidalos a mis à disposition des habitants 3 vélos électriques pendant 2 semaines, du 26 novembre au 10 décembre 2015. De nombreuses personnes ont essayé ce nouveau modèle de locomotion, et de l'avis des utilisateurs, l'expérience a été positive. La démarche était de permettre aux personnes de faire l'essai, avant de décider d'investir dans ce type d'équipement (Prix moyen autour de 1200 €).

## CRUES TORRENTIELLES DE FÉVRIER

L'épisode pluvieux exceptionnel sur le Massif du Pibeste, l'enneigement présent, ont favorisé la montée des eaux du Gave, et donc de la nappe.

Le débit important du tunnel du Laseay et du Labay a fait que nous avons dû mettre en œuvre de gros moyens de pompage au niveau du terrain Gaye, chemin du lavoir, afin d'empêcher l'inondation des propriétés du quartier et de limiter les dégâts.

De mémoire d'anciens, il y avait très longtemps qu'ils n'avaient vu couler des sources, en particulier les maisons Carrieu et Lacrampe, ainsi que dans le quartier de la Rimayole. La Municipalité et de nombreuses personnes ont aidé les familles de ces quartiers, afin de limiter les désagréments.

Malgré tous les travaux et aménagements possibles, on se sent limité dans nos moyens d'actions devant un tel déchaînement des éléments naturels. Les travaux entrepris sur l'aménagement de la carrière de Vidalos et au quartier St-Cesté ont montré leur efficacité lors du dernier épisode pluvieux.



## LA COMMÉMORATION AU MONUMENT AUX MORTS

Elle s'est déroulée en présence des personnes civiles et militaires. Après le dépôt de gerbe, la minute de silence, M. le Maire a fait lecture des personnes mortes pour la France. L'office religieux s'est tenu à Argelès, suivi de la Prise d'arme au Monument aux Morts.



## REPAS DES AÎNÉS

Celui-ci s'est tenu au Restaurant "Chez Pierre". Plus de 70 personnes se sont retrouvées pour passer un agréable moment en toute convivialité.



## LA CRÉATION DU SITE INTERNET D'AGOS-VIDALOS

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la campagne électorale de 2014, la municipalité d'Agos-Vidalos a mis en place un site internet qui est opérationnel depuis septembre 2015. Ce nouveau média gratuit a été conçu comme un portail de l'information municipale, fédérant le service public et nos concitoyens pour mieux répondre à leurs attentes.

De nombreux services sont offerts tels que des actualités, des publications, un annuaire des entreprises de la Commune, une liste des associations, les démarches...

En outre, ce site va évoluer constamment en proposant, tout au long de l'année, toujours plus d'actualités et de services.

Le Conseil Municipal s'est toujours engagé à informer nos concitoyens avec sérieux et rigueur et en toute transparence ; ce site Internet est le reflet de cette volonté.

Un accès aux démarches administratives en ligne est proposé grâce au lien avec le site "service-public.fr". Le site propose aussi aux internautes de se plonger dans le passé historique de notre commune à travers quelques lignes retraçant son histoire.

### Le développement du projet

Environ quatre mois de travail et un budget de 3.420 Euros pour la création ont été nécessaires au développement de ce site.

Il s'agit d'un site sur mesure entièrement administrable en toute autonomie.

Il est le fruit d'une étroite collaboration avec l'équipe E-Rekaa de Lourdes ; c'est à ce titre qu'il convient de remercier Franck Barrère, développeur et créateur de sites internet de E-Rekaa, ainsi que Martine Faugère qui se sont très largement investis dans ce projet.

Il faut également saluer au passage le professionnalisme dont ils ont fait preuve tout au long de ce projet et leur patience devant nos nombreuses exigences.

Le développement du site d'Agos-Vidalos a permis à l'équipe E-Rekaa de s'inscrire dans une nouvelle gamme de sites plus orientés vers les collectivités territoriales et qui lui permettra, nous l'espérons, d'élargir sa clientèle aux petites communes comme la nôtre qui souhaitent développer un site internet performant. Vous êtes invités dès maintenant à consulter ce site.

D'avance une bonne navigation sur [www.agos-vidalos.fr](http://www.agos-vidalos.fr) !



## ÉPISODE NEIGEUX

Lors de la chute de neige importante de janvier, et comme prévu par le "Plan hiver" validé par le Conseil Municipal, nous avons demandé à notre employé Ph. Galau, de mettre des sacs de sel aux endroits stratégiques du village, en accord avec la population.

Le contrat de prestation de service avec la société "Quad New" a été activé dès la nuit de vendredi, et ce durant tout le week-end.

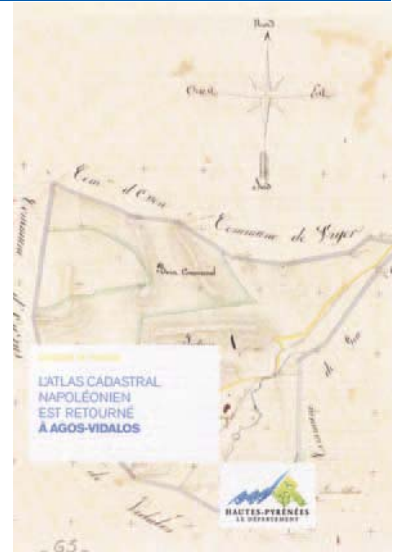
Toutes ces actions ont permis à nos concitoyens de pouvoir accéder normalement à tous les quartiers.

Un grand merci à Olivier, Thierry et Gilles pour avoir déneigé les rues du village.

## L'ATLAS CADASTRAL NAPOLEONIEN EST RETOURNÉ À AGOS-VIDALOS

Agos-Vidalos, comme toutes les communes de moins de 2000 habitants est, en application de la loi, tenue de déposer ses archives centenaires aux Archives du département des Hautes-Pyrénées. Toutefois, les archives du Département des Hautes-Pyrénées peuvent, de manière exceptionnelle, autoriser les petites communes du département à conserver leur atlas cadastral napoléonien, sous réserve qu'il le soit dans de bonnes conditions et éventuellement restauré s'il a subi l'outrage des ans. Communes et archives départementales entretiennent, pour cela, des relations régulières destinées à assurer la conservation des archives communales. Agos-Vidalos a ainsi été accompagné par les archives départementales dans le cadre de la restauration de l'atlas cadastral. Cette opération étant aujourd'hui achevée, ce document est de retour en mairie.

Dans ce cadre, le mardi 25 juin 2015 à 18 h. 30, en salle des fêtes d'Agos-Vidalos, ont été exposés aux habitants l'atlas cadastral restauré ainsi que différents documents de leur patrimoine. M. François Giustiniani, conservateur en chef et directeur des archives du département des Hautes-Pyrénées, a présenté, à cette occasion, ce travail de restauration et plus largement, les archives communales d'Agos-Vidalos.



### L'ATLAS CADASTRAL D'AGOS-VIDALOS

C'est la loi de finances du 15 septembre 1807 qui initie la réalisation du cadastre parcellaire français, appelé cadastre napoléonien ou encore ancien cadastre. Lancée en 1808, cette opération s'est étalée sur près de trente ans dans les Hautes-Pyrénées.

A l'origine, le cadastre se veut le complément du Code civil pour constituer la garantie de la propriété individuelle. Il permet de reconnaître et d'arrêter les limites respectives des propriétés, même s'il n'a pas valeur probante en ce domaine, et surtout de fixer la répartition de l'impôt foncier.

Document fiscal à l'origine, il est aujourd'hui la source de recherches en histoire du paysage, du patrimoine bâti mais aussi de la justification de bien des droits liés à la propriété foncière.



Dès l'origine, les plans ont été réalisés en deux exemplaires. Le premier original était remis à la commune où il a généralement été relié en atlas. Le second était conservé par le service du cadastre, avant d'être versé aux archives départementales.

A l'époque de la réalisation du cadastre, les communes d'Agos et de Vidalos ne sont pas encore réunies. Aussi, sous la direction du géomètre en chef Leleu qui a supervisé la réalisation de tous les plans cadastraux du département, le géomètre Azum dresse, dans un premier temps, l'atlas cadastral d'Agos en novembre 1825. Celui-ci est constitué d'un tableau d'assemblage, d'un plan de la section A et d'un autre relatif à la section B. En avril 1826, il établit le plan cadastral de Vidalos qui ne compte, quant à lui, qu'une seule section.

Lors de la réunion des deux communes en 1846, les deux cadastres sont rassemblés, la partie concernant Vidalos devient à cette occasion la section C du cadastre d'Agos-Vidalos. Cette évolution administrative se remarque notamment dans les cartouches des plans : le nom de Vidalos est ainsi rajouté à la suite d'Agos sur les plans de cette dernière tandis qu'un "C" est ajouté au titre du plan cadastral de Vidalos, nom lui-même précédé par celui d'Agos.



### LA RESTAURATION DE L'ATLAS CADASTRAL



Très utilisé par l'administration municipale et les habitants de la commune jusqu'à la rénovation cadastrale survenue en 1934, un peu moins manipulé ensuite, l'atlas cadastral d'Agos-Vidalos s'est détérioré.

Compte-tenu de leur état dégradé, les cinq planches de l'atlas cadastral devaient donc faire l'objet d'une restauration avec le conseil scientifique et technique des archives départementales des Hautes-Pyrénées, afin d'en assurer la conservation. Cette opération est alors proposée par le directeur des Archives départementales.

Dans cette optique, l'atlas est pris en charge aux Archives départementales pour l'établissement d'un devis par deux entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine écrit et graphique. L'effort financier (786 € TTC) est dès lors engagé par la commune, les Archives départementales jouant le rôle d'intermédiaire avec le prestataire retenu, l'entreprise Atelier Quillet, installée sur l'île de Ré.

Comme d'autres communes du département -Soulecause, Lascazères, Villefranque, Sauveterre, Uglas, Lustrar, Estaing, Lau-Balagnas, Pierrefitte-Nestlas, Aureilhan, Maubourguet, Tournay, Luz-Saint-Sauveur, Artalens-Souin, Séméac et Pujo, Agos-Vidalos conserve donc, au terme de cette opération, un atlas cadastral "rajeuni" qui constitue l'un des trésors de son patrimoine public.

### LES ÉTAPES DE L'OPÉRATION DE RESTAURATION :

- Analyse des champignons et des moisissures ;
- Désinfection ;
- Test de solubilité des encres ;
- Dépoussiérage du papier par brosse et gommage ;
- Décollage du support toile ;
- Décollage du support carton ;
- Mise à plat du papier ;
- Entoilage ;
- Doublage des planches par un papier japon (papier spécialisé, neutre chimiquement) et une toile de coton collés avec une colle neutre et réversible (à l'amidon de maïs) ;
- Découpe des marges du doublage du plan ;
- Couture main sur rubans ;
- Réalisation d'une reliure pleine toile ;
- Mise dans une boîte de conservation pour le protéger de la poussière.

## LE FOYER RURAL

### LA GYMNASTIQUE

Cette activité animée par Florence Abbadie Albendin comptabilise 111 licenciées.

Le cours se déroule le mardi soir et comporte deux séances, la première étant une gymnastique d'entretien et de stretching, la seconde étant axée sur le Fitness fusion et le Piloxing.



### LE SKI

Bien que les nouveaux horaires scolaires aient quelque peu compliqué l'organisation, la saison de ski a été assurée par le Foyer Rural et les moniteurs de ski (E.S.I.).

Afin de rentabiliser au maximum les dépenses de transport, un partenariat a été conclu avec la section des œuvres sociales de l'EDF, au prorata du nombre d'enfants.

52 enfants ont participé aux 8 sorties prévues, malgré les aléas de la météo.

### REMISE DES MEDAILLES

Le 27 mars, les enfants ont été récompensés de leurs performances par la remise des médailles et des diplômes. La cérémonie s'est clôturée par le partage d'une joyeuse collation préparée par les parents et le Foyer Rural, en compagnie des moniteurs de ski. L'excellente ambiance de cette soirée a été très appréciée par une centaine de participants présents.

### LOTO DU SKI

Le loto du ski s'est déroulé le 21 mars 2015. De nombreux lots de qualité furent proposés aux joueurs, lots achetés par le Foyer Rural ou offerts par des commerçants et des particuliers que le Foyer Rural remercie chaleureusement.

Les joueurs furent nombreux, comme à l'habitude, les crêpes confectionnées par les membres du Foyer Rural et proposées à la buvette remportèrent un grand succès.

La recette de cette soirée permet d'équilibrer les dépenses de la section ski.



### SORTIE WALIBI

Une visite au parc WALIBI, parc d'attractions situé à côté d'AGEN, a été organisée le samedi 23 mai 2015. Le trajet s'est effectué en car (transport pris en charge par le Foyer Rural pour un montant de 700 €).

Les 58 participants du village ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel unique et individuel de 14 € par adulte et par enfants de + de 4 ans (au lieu de 24 € pour les adultes et 21 € pour les enfants).

La journée a été très appréciée par l'ensemble des participants.

### LE VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers du 15 novembre a été un réel succès avec plus de 54 exposants (cour et salle combles).



### LE CARNAVAL LA SOIRÉE RAGLETTE

La météo étant mauvaise, rendant difficile la sécurité des enfants pour le parcours prévu, le Foyer Rural a opté pour une après-midi jeux à la salle des fêtes, suivie de la soirée raclette, très animée et colorée par le déguisement des petits et des grands. Ce fut une grande réussite.



# LA VIE DU VILLAGE

## LA FÊTE DE LA ST-JEAN

Le vendredi 26 juin 2015, la soirée de la St-Jean a débuté vers 19 h 30 par un apéritif dînatoire offert par le Foyer Rural. Le bucher dressé par Philippe GALLO a été allumé à la nuit tombée après avoir été béni par le diacre, Monsieur François FOUILLÉ.

La soirée s'est terminée par la prise du dessert à la salle des fêtes.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour l'assemblée générale du Foyer Rural du 28 novembre, l'ensemble des villageois était invité à participer et à partager un apéritif dînatoire. Les personnes présentes ont apprécié ce moment de convivialité avec les membres du foyer rural.

## LA FÊTE DE NOËL

Spectacle avec « Troupe en Scène » composé des plus grands titres de dessins animés de Walt Disney. Un voyage où chants et danses ont emmené l'assemblée aux 4 coins du monde. Distribution de friandises par le Père Noël, puis un goûter a été pris par les petits et les grands.



## LA FÊTE DU VILLAGE

La fête du village a eu lieu, comme d'habitude, le deuxième week-end de septembre, la messe étant célébrée cette année à l'église d'Agos.

Le samedi 12 septembre à midi, la météo capricieuse n'a pas permis le déroulement du Concours de pétanque. Le concours de pêche pour les enfants a été un franc succès. Merci aux pêcheurs lourdais et du Lavedan, particulièrement à M. Pirès et Jean Louis.

Le club Automodélisme a présenté de nombreuses maquettes télécommandées. Drones, avions, hélicoptères, voitures, pour le plaisir des grands et des petits. Merci aux membres du club pour leur participation.

Le dimanche 13 septembre, après la messe célébrée par l'Abbé Roger Simon, de la Congrégation des fils de la charité et animée par la chorale paroissiale, un apéritif était servi dans la cour de la mairie, en présence des personnalités conviées par la Municipalité. Ce fut une rencontre chaleureuse, ponctuée de discours, en présence de M<sup>me</sup> Rebattu, Sous-Préfète, de M. Fortassin, Sénateur, M<sup>me</sup> Robin-Rodrigo, conseillère départementale, M<sup>me</sup> Stéphanie Lacoste, Présidente de la Communauté des Communes.

Après l'agréable apéritif préparé par le foyer rural, plus de 120 personnes, adultes et enfants, se sont retrouvées pour partager l'excellent repas préparé par l'équipe du foyer, autour de Ludo et Philippe. Du dire de tous, l'axoa était excellent et tout était parfait.

Encore une fois merci et félicitations à toute l'équipe du foyer rural, autour du bureau et des présidentes, Chrystelle et Françoise.



# LA VIE DU VILLAGE

## CHRONO PIBESTE KILOMÈTRE VERTICAL

L'association Terre et Piste a organisé le 6 juin 2015 la 1<sup>ère</sup> Edition du Chrono Pibeste 4 kms avec un dénivelé de 1000 m. + un contre la montre en partenariat avec les communes d'OUZOUS et d'AGOS VIDALOS ; parcours de 15 km au total (11 km de liaison – 4 km de course contre la montre avec un dénivelé de + de 1000 mètres.

Le départ a eu lieu au parking de la porte des gaves avec plus de 100 participants, certains des "pointures" de la course en montagne. Chronométrage à l'arrivée au sommet du Pibeste, puis retour par OUZOUS et buffet à l'arrivée à la salle des fêtes d'AGOS-VIDALOS. L'organisation a été parfaite, grâce à l'investissement de tous. P. Ferriolo, M. Aubrion, les membres du foyer rural, les bénévoles et la Municipalité ont fait de cette journée une réussite. La météo était aussi de la partie, ce fut parfait. La soirée s'est terminée à la salle des fêtes pour la remise des prix, autour du verre de l'amitié. Souhaitons la même réussite à l'édition 2016.

Meilleur temps homme : CAZAUX Baptiste 00 : 39 : 52

Meilleur temps femme : LOUSTAU Claire 00 : 52 : 38

En 2016, c'est la commune d'OUZOUS qui hébergera la logistique de cette course.



## LA BOULE SPORTIVE ARGELÉSIEENNE

Le Président et tous les membres de la Boule Sportive Argelésienne sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2016. L'année 2015 est la deuxième année passée dans le nouveau local mis à notre disposition par la Mairie, ce qui nous a permis d'organiser plusieurs manifestations sportives : concours officiel au mois de juillet et des interclubs au mois de septembre qui réunissent 6 clubs du département, représentant une cinquantaine de joueurs qui ont tous appréciés l'hospitalité et le lieu magique qu'est le Pibeste. Le seul bémol est de ne pas avoir pu organiser le concours de la fête du village à cause des conditions météorologiques, mais le Foyer rural peut compter sur notre soutien pour l'année à venir.

Bonnes fêtes à tous.



# LA VIE DU VILLAGE

## SOIRÉE D'ANIMATION DU JOUR DE LA NUIT DU 10 OCTOBRE À AGOS



Belle soirée pour l'édition 2015 de la manifestation nationale du jour de la Nuit à Agos-Vidalos. Cette animation avait pour but de sensibiliser le public sur la limitation de la pollution lumineuse, couplée avec des économies d'énergie.

Elle s'est déroulée tout d'abord dans la salle des fêtes d'Agos en présence de M<sup>me</sup> Artigalas, Conseillère Régionale, de M<sup>me</sup> Carrère, Présidente de la Communauté de communes du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves, M. Fortassin, Sénateur, Président du SDE65, M. Armary, Conseiller Général, M. Bruno Rouch, directeur du Syndicat des Energies 65 et de M. Jean-Marc Abbadie, Maire d'Agos, principal organisateur de l'animation, avec l'aide de la Municipalité, de la Communauté de communes et de l'Astro Club du Hautacam.

Elle a consisté à la présentation d'une exposition du SDE 65 en matière d'éclairage, de l'exposition de la Réserve Internationale de ciel étoilé du Pic du Midi, de photographies prises par le télescope spatial Hubble, et de celle de l'Astro Club du Hautacam présentant l'observatoire du Hautacam et les photos prises par les amateurs, ainsi qu'un stand de découverte de la Réserve Naturelle du Pibeste. Les visiteurs ont pu questionner les acteurs de la soirée. Ils avaient été à la disposition des élèves des écoles vendredi après-midi.

Après un apéritif/casse-croûte convivial offert par la Municipalité d'Agos, la nuit venue, tout le monde se déplaça jusqu'à la Porte des Vallées où l'Astro Club du Hautacam a réalisé une observation du ciel nocturne. La commune ayant éteint l'éclairage public, le ciel, déjà de qualité dans la vallée, montra une belle Voie Lactée. Après un atelier de découverte des constellations avec un pointeur laser, pas moins de 6 télescopes et lunettes ont permis d'observer quelques objets du ciel profond : des nébuleuses, des amas d'étoiles et même des galaxies. Une soirée bien agréable pour la découverte des beautés du ciel.



## LA PÊCHE UNE OUVERTURE PAS SI MAUVAISE

Guy Rousselle, d'Agos-Vidalos, est arrivé sur les bords du gave dès potron-minet, vers 7 heures du matin. Et il n'est pas trop mécontent. *"Les truites se laissent attraper plus facilement au lever du jour, quand la lumière est plus diffuse. Quand la lune est noire, elles ne se nourrissent plus la nuit et chassent davantage tôt le matin. Mais globalement, comme l'eau est très froide, les truites sont plutôt timides et engourdies"* explique l'homme qui semble murmurer à l'oreille des truites. Matinal comme beaucoup de pêcheurs, l'homme est méticuleux et méthodique : *"Durant les deux premiers mois de la saison, je longe les bordures car les truites évitent les grands courants qui sont la conséquence de la fonte des neiges"*. Et il s'habille en tenue de camouflage à l'image des militaires *"pour éviter d'effrayer les proies"*. Pêcheur depuis 1978, il a suffisamment de recul dans le temps pour estimer que l'ouverture de la saison 2015 *"n'est pas trop mauvaise"*. Et

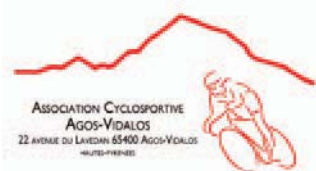
pour cause : le spécialiste de la teigne (une larve qui est l'ennemie des apiculteurs, lorsqu'elle s'attaque aux ruches), arbore fièrement son butin de trois truites. *"Juste un peu moins bien que les bonnes années où j'en ramenaient cinq mais ça tombe très bien : nous sommes trois à la maison pour le dîner"*.

Dans le prolongement de ce week-end d'ouverture *"pas si mauvais que cela"*, la saison 2015 s'annonce plutôt bien. Comme le souligne le président de la fédération départementale de pêche Jacques Ducos, après la crue de juin 2013, les efforts considérables de repopulation en farios de 3 à 6 mois (1 million entre 2014 et 2015) sur les secteurs les plus touchés, Nestes et gaves en particulier vont porter leurs fruits. *"Sur le secteur du Bastan, entre Barèges et Luz,*



**Arrivé au bord du gave dès le lever du jour, Guy Rousselle a pêché trois truites fario.**

*un programme particulier sur cinq ans a été initié par la fédération, avec l'Agence de l'eau, pour suivre en détail la recolonisation des truites sauvages. Nous avons déjà des résultats : la recolonisation se fait en dessus des travaux, mais pas en dessous, ce qui est logique. Les affluents du Bastan vont bien"*.



## ASSOCIATION CYCLOSPORTIVE AGOS-VIDALOS

Voilà trente et un ans que l'Association Cycliste existe. Elle a été créée par Monsieur MOURET Jean-Claude en 1984, dans le cadre des activités du foyer rural. Certains d'entre nous font partie des adhérents depuis les premiers jours et nous remémorent les bons souvenirs. La commune, par sa subvention annuelle, soutient nos projets, nos équipements vestimentaires. 2015 fut une année très active par notre participation à diverses cyclo-sportives, une randonnée sur trois jours à Pentecôte sur les pentes de La Pierre St-Martin, arrivée du Tour de France, mais aussi haut lieu de l'épreuve Iraty Xtrem avec ses huit mille participants.

### Participation aux cyclo-sportives :

- A Travers les Vignobles de Saint Mont (Plaisance: 15 février 2015) Nicolas réalise sa première cyclo-sportive.
- L'Ariégeoise, le 27 juin 2015. Un participant.
- La Pyrénéenne, le 05 juillet 2015. Cinq participants en vélo et une moto sécurité.
- La Béarn Cycl'Espoir (Oloron Ste-Marie : 21 juin 2015).
- La Cyclomontagnarde des Hautes-Pyrénées (Lourdes 20 et 21 juin 2015 CoDep 65 cyclo - ffc).
- Raid VTT des 3 Vallées, départ Oloron avec Jérôme et son coéquipier.

### Randonnées :

- La Bordelaise : annulée par la tristesse et la peine des adhérents en hommage à leurs amis défunts.
- Randonnée des côtelettes (Luz-St-Sauveur 26 sept).
- Randonnée Cancer (Lourdes 03 oct).
- Randonnée du Téléthon.
- Etape du TOUR.



Epreuves diverses : Avec notre camarade DAVID, coureur à pied adhérent aussi aux Esclop d'Azun.

- Trail des Neiges. La Tramassel (Hautacam, 07 février 2015) David vainqueur du 20 km.
- Trail de la Rhune (64) David
- Trail du Pibeste, montée chronométrée (65) Agos-Vidalos, David en deuxième position.
- Plusieurs autres... Il est infatigable !

### Projets :

- Pentecôte à Oloron Sainte Marie. Camp de Base à Arette ;
- Agos-Vidalos / Ayzac-Ost // HENDAYE // Agos-Vidalos / Ayzac-Ost.

Aujourd'hui le club voudrait mettre encore plus l'accent sur la convivialité. Alors nous avons décidé de former des groupes :

- un groupe sportif : entraînement et rendement en vue d'une préparation aux cyclo-sportives.
- Un groupe mise en jambe : parcours moyen et rendement adapté aux participants.
- Un groupe ballade : découverte des sites touristiques sur un rythme promenade.

Les parcours en regroupement seront établis en fonction des itinéraires de chaque groupe. Toutefois, les cyclistes pourront adhérer, quand bon leur semble à l'un des trois groupes, ce qui entretiendra l'unicité du club. Ensemble, et avec l'aide de tous, nous créerons une nouvelle dynamique.

Contactez-nous au 05.62.97.56.44. M. RUIZ Georges, M. PADDEU Roger, M. JULIA Hervé vous guideront.



## SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU HAUT LAVEDAN ADMR DU HAUT LAVEDAN

### Siège administratif

Association locale ADMR du Haut Lavedan  
1 rue des Bruyères  
65400 AGOS VIDALOS  
Tél. : 05.62.90.08.69  
Courriel : admr.haut-lavedan@fed65.admr.org

### Horaires d'accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

### Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30

### Présidente :

M. CALVEZ Marie Françoise

### Services proposés :

- Service aide aux personnes âgées
- Service aide aux personnes en situation de handicap
- Service aide aux familles
- Téléassistance
- Service accompagnement transport
- Service petit bricolage et petit jardinage
- Service mandataire

### Secteur d'intervention

ADAST	ARTALENS-SOUIN	FERRIÈRES	SALLES-EN-LAVEDAN
AGOS-VIDALOS	AUCUN	GAILLAGOS	SÈRE-EN-LAVEDAN
ARBÉOST	AYROS-ARBOUX	GEZ-EN-LAVEDAN	SIREIX
ARCIZANS-AVANT	AYZAC-OST	LAU-BALAGNAS	UZ
ARCIZANS-DESSUS	BEAUCENS	OUZOUS	VIER-BORDES
ARGELÈS-GAZOST	BOO-SILHEN	PRÉCHAC	
ARRAS-EN-LAVEDAN	BUN	SAINT-PASTOUS	
ARRENS-MARSOUS	ESTAING	SAINT-SAVIN	

# LA VIE DU VILLAGE

## Les tarifs



- Billet unitaire au tarif unique de **2 €**  
valable sur tout le réseau Maligne pour 1 trajet (pas de correspondance)
- de 4 à 12 ans : **1 €**  
gratuité pour les enfants de moins de 4 ans
- Carte 10 voyages **15 €**
- Carte d'abonnement mensuel **40 €**  
(possibilité de prise en charge de 50 % du montant par l'employeur)

Gratuité pour les titulaires des cartes «Maligne Solidaire Emploi» ou «Midi-Pyrénées Emploi» délivrées par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées (demandeurs d'emploi, RSA).  
Ces cartes sont délivrées sous conditions à la régie des Transports  
11 rue Gaston Manent - 65000 Tarbes



du 19 décembre 2015  
au 06 mars 2016



## LES GAVES

Tarbes • Lourdes • Gavarnie

## Les nouveautés



- à compter du 01/07 :
  - Nouveaux horaires pour les lignes régulières
  - Cartes 10 trajets remplacées par billet sans contact rechargeable (cartes ancien format valables jusqu'au 31/08)
  - Carte d'abonnement mensuel actuelle remplacée par carte pastel (abonnement rechargeable également)



## Où acheter ?



- Billets unitaires → à bord de l'autocar
- Billets sans contact (10 trajets) → à bord de l'autocar ou auprès de la régie des Transports au RDC du 11 rue Gaston Manent - 65000 TARBES
- Carte pastel abonnement mensuel et titre 10 trajets → auprès de la régie des Transports au RDC du 11 rue Gaston Manent - 65000 TARBES

Plus d'infos : 05 62 56 72 79  
maligne@ha-py.fr

Renseignements : 05 62 56 72 79 • Site internet : www.transports-maligne.fr

Maligne Un service de votre Département



## Tarbes → Lourdes → Gavarnie

Circule le samedi, dimanche et Fêtes du 19/12/2015 au 06/03/2016  
tous les jours : du 19/12/2015 au 03/01/2016 et du 06/02 au 06/03/2016

TARBES	Gare SNCF	08:10	
	Gare Routière	08:20	
	Brauhauban	08:21	
	ASSEDIC	08:23	
	Hôpital	08:25	
ODOS	La Pène	08:27	
	Route de Lourdes Nord	08:30	
JUILLAN	Route de Lourdes Centre	08:32	
	Stade Banive		
	Mairie		
	Rue Victor-Hugo		
	Juillan-Louey		
Route de Tarbes LOUEY		08:36	
JUILLAN	Aéroport	08:44	
	Pyrène Pôle Tertiaire	08:46	
LOUEY	Pyrène Pôle Industrie	08:49	
	La Chapelle	08:53	
ADÉ	Place Saint Hippolyte	08:55	
	Saux	08:57	
LOURDES	Sarsan		
	ZC du Monge	08:59	
	Lappaca		
	Gare SNCF	09:01	
	Gare Routière	09:10	
AGOS-VIDALOS	Soum	09:12	
	Mairie	09:17	
AYZAC-OST	Eglise	09:18	
	Eglise d'Ost	09:19	
	Mairie	09:21	
ARGELÈS GAZOST	Colline aux marmottes	09:22	
	Le parc	09:23	
LAU-BALAGNAS	Sud	09:24	
	Eglise	09:25	
SAINT-SAVIN	Balagnas	09:26	
	La Plaine	09:27	
ADAST	Route des Vallées	09:28	
	Gendarmerie	09:29	
PIERREFITTE-N.	Stade	09:30	
	Gare SNCF	09:31	13:15
	Mairie	09:32	13:16
	Place	09:33	13:17
VILLELONGUE	Rond point	09:34	13:19
	Larise	09:47	13:32
SALIGOS	Passerelle	09:48	13:33
	ESQUIÈZE-SÈRE	Le pré de Jonquille	09:50
LUZ-ST-SAUVEUR	Place du 8 mai 1945	09:52	13:36
	Pragnères	10:14	13:57
GÈDRE	Office du Tourisme	10:25	14:08
	Office du Tourisme	10:38	14:21

## Gavarnie → Lourdes → Tarbes

Circule le samedi, dimanche et Fêtes du 19/12/2015 au 06/03/2016  
tous les jours : du 19/12/2015 au 03/01/2016 et du 06/02 au 06/03/2016

GAVARNIE	Office du Tourisme	11:15	17:30
	GÈDRE	Office du Tourisme	11:25 17:40
LUZ-ST-SAUVEUR	Pragnères	11:35	17:50
	Place du 8 mai 1945	12:00	18:15
ESQUIÈZE-SÈRE	Le pré de Jonquille	12:01	18:16
	Passerelle	12:03	18:18
SALIGOS	Larise	12:04	18:19
	VILLELONGUE	Rond point	12:17
SOULOM	Place	12:19	18:34
	Mairie	12:20	18:35
PIERREFITTE-N.	Gare SNCF	12:21	18:36
	Stade		18:40
	Gendarmerie		18:41
ADAST	Route des Vallées		18:42
SAINT-SAVIN	La Plaine		18:43
LAU-BALAGNAS	Balagnas		18:44
	Eglise		18:45
ARGELÈS GAZOST	Sud		18:46
	Le parc		18:47
AYZAC-OST	Colline aux marmottes		18:48
	Mairie		18:49
	Eglise d'Ost		18:51
AGOS-VIDALOS	Eglise		18:52
	Mairie		18:53
LOURDES	Soum		18:58
	Gare Routière		19:00
	Gare SNCF		19:03
	ZC du Monge		19:08
	Sarsan		19:10
ADÉ	Saux		19:10
	Place Saint Hippolyte		19:12
LOUEY	La Chapelle		19:13
	Pyrène Pôle Industrie		19:17
JUILLAN	Aéroport		19:20
	Pyrène Pôle Tertiaire		19:21
	Juillan Louey		
	Rue Victor Hugo		
	Mairie		
LOUEY	Stade Banive		
	Route de Tarbes		19:24
JUILLAN	Route de Lourdes Centre		19:28
	Route de Lourdes Nord		19:30
ODOS	La Pène		19:33
	Hôpital		19:36
TARBES	ASSEDIC		19:40
	Statue Foch		19:42
	Gare Routière		19:47
	Gare SNCF		19:57



# LA VIE DE L'ÉCOLE

## RPI AGOS-VIDALOS/AYZAC-OST

*Suite aux attentats du vendredi 13 décembre, comme demandé par M. le Président de la République, une minute de silence a été observée devant la Mairie avec les élèves de l'école d'Agos-Vidalos, en présence de personnes du village.*



Pour l'année scolaire 2014/2015, les 2 écoles d'Agos-Vidalos et d'Ayzac-Ost ont accueilli 43 enfants de la Grande Section de Maternelle au CM2. Comme chaque année, les enfants de nos villages ont pu participer à de nombreux projets.

### SKI SCOLAIRE

Le ski se pratique des vacances de Noël à celles de février. En raison de conditions météorologiques défavorables, seules 3 sorties de ski alpin ont été organisées sur la station de Luz-Ardiden. Une 4<sup>ème</sup> sortie a permis aux enfants de découvrir les joies du patinage à la patinoire de Gèdre.

Toutes ces sorties sont encadrées par les instituteurs, les parents d'élèves (nouveaux et anciens) ayant obtenu l'agrément de l'Education Nationale, et Didier Saint-Martin de l'école de ski « Snow Fun ».

Grâce à l'investissement de tous, les enfants ont pu faire des progrès remarquables, le tout dans une ambiance très conviviale.

### VISITE DU CHATEAU DE MAUVEZIN

C'est le vendredi 19 juin que les enfants ont pu visiter ce trésor médiéval qu'est le château de Mauvezin.

Après une visite guidée du château (... et de ses moyens de défense !), ils ont participé à 2 activités : un atelier « Héraldique » autour des blasons et un atelier « Musiques et instruments médiévaux ».

Cette visite a passionné enfants et accompagnateurs qui, l'espace d'une journée, se sont retrouvés plongés dans l'histoire locale du Moyen-Âge.

### EXPOSITION AU PIC DU MIDI DE BIGORRE

Suite aux travaux réalisés par les élèves lors de l'éclipse du 20 mars 2015, la classe d'AGOS-VIDALOS a été invitée au Pic du Midi de Bigorre, avec 4 autres classes du département, pour présenter un diaporama concernant leurs observations (l'éclipse était visible depuis l'école !). Trois affiches sur ce phénomène astronomique ont également été produites lors de cet événement qui a enthousiasmé les enfants. Après avoir présenté leurs « œuvres », ils ont bénéficié d'une visite guidée passionnante..., coronographe et TBL au menu... c'était une fin d'année au sommet !



### NATATION

Cette activité a lieu en 2 temps : les élèves de l'école d'Ayzac-Ost bénéficient de 10 séances à la piscine de Lau-Balagnas durant le 1<sup>er</sup> trimestre ; tandis que ceux d'Agos-Vidalos s'y rendent au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre. Ils sont pris en charge par les enseignants et les maîtres nageurs. Les plus jeunes, sous forme ludique, se familiarisent avec l'eau et le « grand » bain, tandis que les grands apprennent véritablement à nager. Ainsi chaque élève du RPI bénéficie de cette activité durant tout le temps de sa scolarité.

### LOTO DES ÉCOLES

Le traditionnel loto des écoles a eu lieu le vendredi 16 octobre. Grâce à l'investissement de tous, ce loto, richement doté, a une fois de plus attiré un public très nombreux. L'argent récolté permet d'alimenter la coopérative scolaire des écoles et de financer bon nombre de projets.



### NOËL

Comme chaque année, le spectacle de Noël a eu lieu à la salle des fêtes d'Agos-Vidalos et les enfants ont produit un très beau spectacle où une pièce de théâtre (extraits de « Docteur Knock » de Jules Romain) et des chants ont régalé le nombreux public. Puis, le Père Noël en personne est venu pour distribuer les friandises et cadeaux ! Ce bel après-midi s'est clôturé autour d'un copieux goûter et du verre de l'amitié.

### 20 MARS : ECLIPSE DU SOLEIL

Grâce au travail préparatoire effectué par les élèves de l'école d'Agos-Vidalos, sous la compétence de leur maître Jean Etienne Angot, le service diffusion des connaissances de l'Observatoire du Pic du Midi, en relation avec Olivier Espagnol, a mis pour ce jour-là du matériel à disposition, lunette, coronado, etc..., ce qui a permis aux élèves d'observer dans de bonnes conditions le phénomène de l'éclipse, car pour la prochaine éclipse totale, il faudra attendre 2081, et pour la prochaine éclipse partielle, 2059.

## COMMUNE DE AGOS VIDALOS - Exercice : 2014

### Vue d'ensemble - Dépenses de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
022 Dépenses imprévues-	278.00	0.00	0
023 Virement à la section d'investissement-	139 096.00	0.00	0
60 Achats et variation des stocks-	54 300.00	29 564.37	54
61 Services extérieurs-	56 925.00	32 476.68	57
62 Autres services extérieurs-	31 980.00	28 566.41	89
63 Impôts, taxes, versements assimilés-	9 800.00	9 185.41	94
64 Charges de personnel-	133 000.00	125 635.72	94
65 Autres charges de gestion courante-	88 261.00	74 325.48	84
66 Charges financières-	69 959.00	66 382.29	95
67 Charges exceptionnelles-	87 726.30	87 356.30	100
68 Dotations aux amortis.et provisions-	13 002.00	13 001.81	100
73 Reversement restituit./impots taxes-	1 433.00	1 450.00	101
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS-	400.00	371.67	93
<b>Total</b>	<b>686 160.30</b>	<b>468 316.14</b>	<b>68</b>

### Vue d'ensemble - Recettes de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
002 Résultat de fonctionnement reporté-	90 095.00	90 095.18	100
64 Charges de personnel-	19 700.00	17 101.69	87
70 Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march-	113 852.00	114 740.01	101
72 Travaux en régie-	20 000.00	1 414.07	7
73 Reversement restituit./impots taxes-	116 790.00	114 134.37	98
74 Dotations et participations-	94 621.00	97 219.00	103
75 Autres produits de gestion courante-	100 000.00	96 691.50	97
76 Produits financiers-	6.00	5.73	96
77 Produits exceptionnels-	131 096.30	88 789.80	68
<b>Total</b>	<b>686 160.30</b>	<b>620 191.35</b>	<b>90</b>

## COMMUNE DE AGOS VIDALOS - Exercice : 2014

## Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement -

## Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
001 Solde d'exécution sect° d'investiss-00	50 905.00	50 904.94	100
16 Emprunts et dettes assimilées-00	75 584.00	75 583.98	100
27 Autres immobilisations financières-00	54 551.00	0.00	0
20 Immobilisations incorporelles-000	16 750.00	14 911.09	89
21 Immobilisations corporelles-000	6 066.00	4 110.11	68
23 Immobilisations en cours-000	52 250.00	31 245.36	60
23 - Immob. En cours - BASSIN	186 400.00	182 255.60	98
23 - Immob. En cours - PLACE DE LA MAIRIE	4 000.00	0.00	0
23 - Immob. En cours AME. CARRIERE VIDALOS	3 480.00	0.00	0
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	22 334.30	3 748.37	17
<b>Total</b>	<b>472 320.30</b>	<b>362 759.45</b>	<b>77</b>

## Vue d'ensemble - Recettes d'investissement

## Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
021 Virement de la section de fonctionn-00	139 096.00	0.00	0
024 Produits des cessions d'immobilisat-00	-600.00	0.00	0
10 Apports, dotations et reserves-00	56 562.00	52 899.42	94
13 Subventions d'investissement-000	11 950.00	17 450.00	146
16 Emprunts et dettes assimilées-000	400.00	980.00	245
13 Subv. d'investissement -BASSIN	53 400.00	37 373.64	70
16 Emprunts et dettes - BASSIN	100 000.00	100 000.00	100
13 SUBV.INVESTISS. -PLACE DE LA MAIRIE	12 264.00	12 264.21	100
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	99 248.30	99 248.11	100
<b>Total</b>	<b>472 320,30</b>	<b>320 215,38</b>	<b>68</b>

## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT DE AGOS VIDALOS - Exercice : 2014

### Vue d'ensemble - Dépenses de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
023 Virement à la section d'investissem-	2 112.00	0.00	0
60 Achats et variation des stocks-	8 500.00	12 650.23	149
61 SERVICES EXTÉRIEURS-	11 720.00	5 213.91	44
62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS-	25 500.00	24 363.64	96
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMIL-	2 000.00	2 027.00	101
65 Autres charges de gestion courante-	1 310.00	1 305.27	100
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET	36 353.00	36 352.68	100
<b>Total</b>	<b>87 495.00</b>	<b>81 912.73</b>	<b>94</b>

### Vue d'ensemble - Recettes de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
70 Ventes prod.fabr.,prest.serv.,march-	67 000.00	70 930.64	106
72 PRODUCTION IMMOBILISEE-	2 112.00	2 111.32	100
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION-	7 651.00	0.00	0
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS-	10 732.00	10 731.54	100
<b>Total</b>	<b>87 495.00</b>	<b>83 773.50</b>	<b>96</b>

### Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement -

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
020 Dépenses imprévues-00	2 000.00	0.00	0
23 IMMOBILISATIONS EN COURS-000	36 600.00	8 526.75	23
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	9 324.00	9 322.68	100
<b>Total</b>	<b>47 924.00</b>	<b>17 849.43</b>	<b>37</b>

### Vue d'ensemble - Recettes d'investissement -

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
001 Solde d'exécution sect° d'investiss-00	53 536.00	53 536.44	100
021 Virement de la section de fonctionn-00	2 112.00	0.00	0
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET	681.00	681.13	100
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	36 353.00	36 352.68	100
<b>Total</b>	<b>92 682.00</b>	<b>90 570.25</b>	<b>98</b>

## LOTISSEMENT DE POUME - AGOS VIDALOS - Exercice : 2014

### Vue d'ensemble - Dépenses de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
60 ACHATS ET VARIATION DES STOCKS-	67 908.00	6 828.74	10
66 CHARGES FINANCIÈRES-	2 600.00	2 472.90	95
71 PRODUCTION STOCKÉE (OU	146 242.00	0.00	0
<b>Total</b>	<b>216 750.00</b>	<b>9 301.64</b>	<b>4</b>

### Vue d'ensemble - Recettes de fonctionnement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET-	146 242.00	0.00	0
71 PRODUCTION STOCKÉE (OU	67 908.00	6 828.74	10
79 TRANSFERTS DE CHARGES-	2 600.00	2 472.90	95
<b>Total</b>	<b>216 750.00</b>	<b>9 301.64</b>	<b>4</b>

### Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
001 Solde d'exécution sect° d'investiss-00	132 886.00	132 885.45	100
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	67 908.00	6 828.74	10
<b>Total</b>	<b>200 794.00</b>	<b>139 714.19</b>	<b>70</b>

### Vue d'ensemble - Recettes d'investissement -

#### Vue d'ensemble par chapitre

Chapitre	Prévu	Réalisé	%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES-000	54 552.00	0.00	0
040 Opé. d'ordre de transfert entre sec-	146 242.00	0.00	0
<b>Total</b>	<b>200 794.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0</b>

## TAUX D'IMPOSITION

- TAXE D'HABITATION 4,13 %
- TAXE FONCIÈRE BÂTI 6,31 %
- TAXE FONCIÈRE NON BÂTI 34,43 %

## LE CLIC PAYS DES GAVES GÉRONTOLOGIE

Le CLIC (Centre Local d'Information et d'Orientation) est un lieu d'accueil de proximité, destiné à informer, conseiller, orienter et accompagner les personnes de plus de 60 ans et leurs proches. Interlocuteur privilégié sur le Pays des Gaves, ce service social aide et accompagne les aînés dans toutes les démarches relatives à leur vie quotidienne.

Le CLIC est également une instance de coordination et un observatoire des besoins des aînés et de leurs proches. Dans ce cadre il organise des actions avec les partenaires locaux et départementaux.

En 2015 : Le Forum des Aidants sur Argelès-Gazost.

### ATELIERS DE PRÉVENTION :

En parallèle de ses missions d'accompagnement, le CLIC développe depuis plus de 4 ans des actions de prévention, pour le « bien vieillir », et ainsi préserver au mieux la qualité de vie des séniors.

De ce fait, il a mis en place différents ateliers de prévention :

- Atelier Mémoire en partenariat avec la CARSAT
- Atelier Equilibre en partenariat avec la CARSAT
- Atelier découverte de l'informatique grâce à l'implication de bénévoles et la mise à disposition de locaux par la communauté de communes d'Argelès-Gazost
- Un Voyage Séniors avec le soutien de l'ANCV et de la CARSAT.

### LE PAERPA :

D'autre part, dans cette dynamique de prévention, le CLIC Pays des gaves s'implique, à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé), dans l'expérimentation d'un plan national, destinée aux personnes de plus de 75 ans : le PAERPA (Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie).

Ce nouveau dispositif vise à accompagner les aînés, Fragiles ou Pré-Fragiles, vers un Plan Personnalisé de Santé. Il s'agit de formaliser, avec l'adhésion du patient et des professionnels de Santé de proximité, un véritable « parcours de santé » dans le cadre d'une prise en charge médico-sociale.

Cette démarche de coordination de proximité, organisée autour du médecin traitant, doit concourir à la préservation de l'autonomie des personnes, en évitant les ruptures de prise en charges, en limitant les hospitalisations inappropriées et surtout en favorisant le maintien à domicile.

Contact : 05 62 90 39 85  
Communauté de communes  
1, rue St-Orens  
65 400 Argelès-Gazost

Madame CAZENY Nathalie  
Coordinatrice CLIC / PAERPA  
Madame LARUE Delphine  
Coordinatrice CLIC / PAERPA  
Madame VOLFF Clotilde  
Assistante en prévention et actions  
collectives sur le département.



Delphine LARUE

Aide à domicile  
sur Agos-Vidalos :  
**PYRENE PLUS**  
accompagne au quotidien  
les personnes fragiles



Présente depuis près de 40 ans sur Argelès et les communes alentours, l'association d'aide à domicile accompagne aujourd'hui plus de 350 bénéficiaires, personnes âgées et personnes handicapées. La présence de ses salariées à domicile apporte aux aidés un réconfort certain et aux aidants un soutien leur permettant de souffler.

#### → Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile – SAAD PA/PH

Entretien du logement, courses, préparation des repas, aide au transfert, aide au lever, aide à la prise des repas, etc... : le service est là pour apporter un accompagnement selon les besoins et les capacités de la personne aidée, ceci pour préserver son autonomie à domicile.

#### → Le Portage de repas

Parce qu'une alimentation régulière et équilibrée est importante pour préserver la santé de la personne à domicile, le Portage de repas est une solution facile et pratique à mettre en place.

#### → La Téléassistance

Se sentir en sécurité chez soi, 24h sur 24 et 7 jours sur 7, rien de plus simple avec la Téléassistance et son système de bracelet ou de collier à garder sur soi.

#### → Les Soins infirmiers à domicile - SSIAD

Le service dispense, sur prescription médicale, des soins au domicile des personnes fragiles, âgées ou jeunes et personnes en situation de handicap. Une évaluation à domicile est faite par l'Infirmière coordinatrice.

#### → L'ESA - Equipe Spécialisée Alzheimer

L'équipe intervient, sur prescription médicale, au domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Elle dispense des séances de réhabilitation afin de réduire, maintenir et développer les capacités restantes des personnes atteintes pour un maintien à domicile plus durable.



Et aussi...

#### L'EHPAD – Maison de retraite Saint-Pé-de-Bigorre

Structure conviviale ouverte aux familles, l'EHPAD accueille une trentaine de résidents bénéficiant d'animations variées adaptées et d'une restauration faite sur place.

### POUR EN SAVOIR PLUS

#### PYRENE PLUS Argelès

3 B Avenue Pierre de Coubertin (près du Netto)

ACCUEIL : du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

☎ 05 62 97 29 84 / ✉ pyrene.argeles@pyreneplus.com

Retrouvez l'ensemble des services PYRENE PLUS et le magazine semestriel  
« Domicile Infos » sur le : [www.pyreneplus.com](http://www.pyreneplus.com)

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE D'ARGÈLES-GAZOST

Pour l'année 2015, les projets de la Communauté de Communes ont été animés par la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).

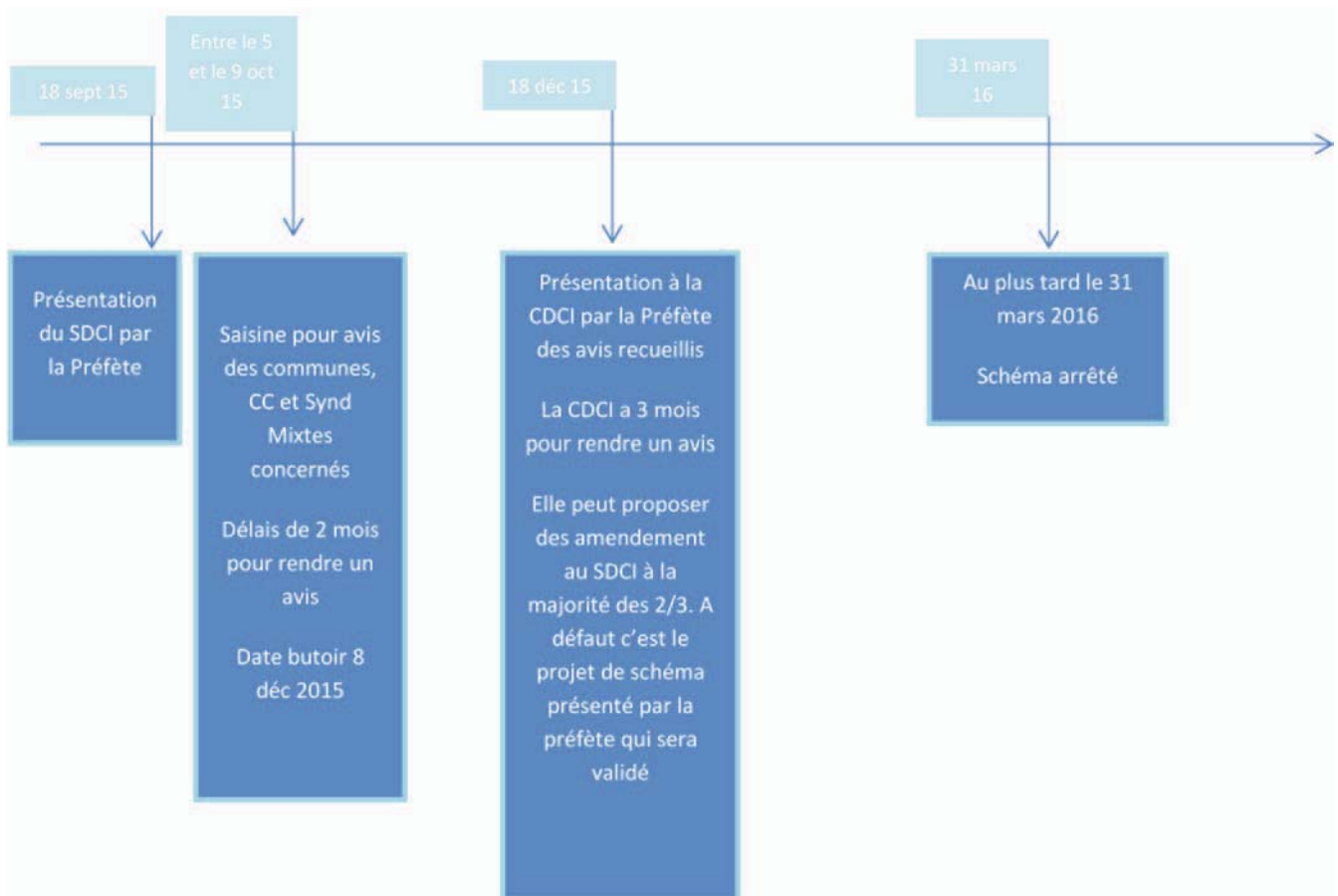
Promulguée au mois d'août, elle a, entre autres, des incidences sur l'intercommunalité.

L'une des dispositions principales de la loi prévoit l'adoption, par les Préfets, d'un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) avant le 31 mars 2016. Un seuil de regroupement d'au moins 15000 habitants pour constituer un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal), comportant des exceptions, sans que ce seuil puisse être inférieur à 5000 habitants est désormais imposé aux intercommunalités.

Dans le département des Hautes-Pyrénées :

● 5 EPCI peuvent juridiquement rester en l'état (Grand Tarbes, Neste-Baronnies, Haute Bigorre, Vallée d'Argelès-Gazost, Pays de Lourdes).

● 25 EPCI doivent fusionner, même si la Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost peut juridiquement rester en l'état, le schéma proposé par Madame la Préfète, lors de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 18 septembre 2015, propose une nouvelle organisation de la coopération intercommunale sur le territoire « de la vallée des Gaves » avec le regroupement de cinq communautés de communes : la Communauté de Communes de la Vallée d'Argelès-Gazost, de la Communauté de Communes du Val d'Azun, de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Savin, de la Communauté de Communes du Pays Toy et de la Communauté de Communes de Gavarnie Gèdre. Le calendrier d'élaboration du schéma fixé par les services de l'Etat est le suivant :



Les élus communautaires ont fait appel à un bureau d'études afin d'obtenir une expertise essentiellement sur les domaines « fiscalité et compétences ». La CCVAG a travaillé à cette réflexion et a associé les conseils municipaux. Elle leur a présenté les résultats de l'étude. Une réflexion commune et démocratique a pu être menée. Dans ce contexte d'élargissement de l'intercommunalité, les élus de la Communauté de Communes ont poursuivi leurs autres projets de travaux (la liste ci-dessous est non exhaustive) :

- Dans un contexte de la baisse des dotations de l'Etat, la « commission finances » travaille sur le maintien de l'équilibre de la section de fonctionnement pour les années futures par une rationalisation des dépenses et une optimisation des recettes.
- La commission « développement économique » poursuit son travail pour l'accueil des entreprises. Un avant-projet sommaire est réalisé sur la zone d'activités d'Agos-Vidalos afin de réaliser un lotissement artisanal. Un club d'entreprise est à l'étude. Le réseau fibre optique devrait relier Argelès-Gazost à Agos-Vidalos. Sur une idée des commerçants argelésiens, un Office de Commerce est en cours de réalisation.
- Les « commissions tourisme et sentiers » ont travaillé sur la revalorisation des sentiers avec la mise en place de nouveaux panneaux de départ pour les sentiers du Lavedan.
- Le passage à quatre jours et demi d'école a entraîné des modifications dans le rythme de la vie familiale et scolaire. La « commission scolaire et périscolaire » en a pris conscience et a poursuivi en 2015 la mise en place d'une organisation qui favorise le bien-être des enfants et prend en compte les contraintes des familles.
- La « commission logement et cadre de vie » a poursuivi son travail sur les déplacements, un réseau de covoiturage organisé via l'adhésion à l'association rézo pouce est à l'étude.

# LE PARC DE LOISIRS DE HAUTACAM



Malgré une saison hivernale difficile en raison des conditions d'enneigement et météorologiques défavorables (19 jours de fermeture supplémentaires par rapport à 2013-2014), le Parc de Loisirs du Hautacam a su refaire peau neuve cet été.

En effet, c'est toute une redynamisation du site qui a été opérée grâce à l'entreprise gestionnaire PGI et au Syndicat Mixte du Hautacam. Cette année, le Parc de Loisirs a ouvert ses portes dès le week-end de Pâques, soit une semaine en avance de manière à pouvoir accueillir la clientèle dès les premiers beaux jours. De plus, cette date a également été l'occasion de faire connaissance avec les nouvelles restauratrices du Hautacam et de Tramassel, Christine et Julia, bien connues dans la Vallée puisqu'elles ont géré pendant de nombreuses années le restaurant du Col du Tourmalet.

Mais la nouveauté ne s'arrête pas là, les deux entités ont décidé conjointement de proposer de nouvelles activités complémentaires à la Mountain Luge à leur clientèle, principalement familiale. Cette saison, des jeux gonflables et des mini-quads électriques ont été mis en place en plus du dévalkart, du mountainboard et du sherpa de manière à créer un espace ludique pour les enfants. Dans une même logique, des partenariats ont été entrepris avec des prestataires de la vallée tels que Gyropodes Tout Terrain, Mont'N'Roll, Mont'AVélo, le Jardin des Bains ou encore Lau Folies pour proposer des produits packagés adaptés à toutes les envies et tous les budgets. Enfin, les 4 dates estivales des soirées Nébuleuses du Hautacam comprenant balade en randonnée avec accompagnateur, repas à l'auberge de Tramassel et observation avec l'Astro Club du Hautacam ont attiré de nombreux amateurs.

C'est ainsi, grâce à toutes ces nouveautés et à un été plutôt clément, que le Parc de Loisirs du Hautacam a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 12 % par rapport à la saison estivale 2014, ce qui a permis de compenser la baisse de la saison hivernale. Le Parc de Loisirs ouvrira pour sa saison d'hiver le samedi 19 décembre prochain avec de nombreuses animations proposées pour petits et grands.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet [www.hautacam.com](http://www.hautacam.com) ou sur facebook sur la page Parc de Loisirs du Hautacam.

*Crédit photo : Pierre Meyer*



# SYNDICAT MIXTE DU HAUT LAVEDAN



Syndicat Mixte  
du Haut Lavedan  
1, rue Saint-Orens  
65400 ARGÈLES-GAZOST  
Tél : 05.62.97.55.66 Fax : 05.62.90.39.64



Le Syndicat Mixte du Haut Lavedan (SYMIHL) regroupe les 23 communes de l'ex canton d'Argelès-Gazost ainsi que la Communauté de communes de la Vallée d'Argelès-Gazost. Il est présidé depuis 2008 par M<sup>me</sup> Maryse CARRERE, Maire de Lau-Balagnas. Les communes lui ont notamment transféré la charge de l'entretien des cours d'eau et de la protection contre les crues.

Depuis les crues de 2012 et 2013, le SYMIHL a engagé plus de 18 millions d'euros de travaux de protection contre les crues, grâce à l'aide exceptionnelle de l'Etat, de la région Midi-Pyrénées et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui couvre globalement 85% des dépenses.

En matière d'entretien des cours d'eau, la Brigade verte accomplit au quotidien un travail de fourmi mais ô combien nécessaire : démontage d'embâcles (notamment en vallée de Cauterets suite aux nombreuses avalanches), abattage des arbres morts ou dépérissant susceptibles d'obstruer les cours d'eau en cas de chute, dévégétalisation des atterrissements pour favoriser la mobilisation des alluvions pendant la montée des eaux... Un travail de longue haleine, à refaire chaque année, et qui participe grandement à la réduction des risques d'inondation.

Depuis 2012, l'activité de la Brigade verte s'est bien sûr considérablement accrue et pour faciliter la tâche des agents, le SYMIHL a investi dans du matériel adéquat : tracteur forestier, treuil forestier, mini-pelle. En cette fin d'année 2015, un nouveau camion polybenne devrait remplacer le vieux camion-benne acquis lors de la création de la Brigade en 1996 !

Pour remplir sa mission, la brigade verte compte sur 9 agents (7,7 équivalent temps plein). Conventionnée depuis 2007 en tant que Chantier d'Insertion, elle emploie également jusqu'à 12 salariés sous CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion, soit 8,2 ETP). Il s'agit le plus souvent de personnes éloignées de l'emploi : allocataires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans ressource.

Grâce à l'accompagnement mis en place par M<sup>me</sup> WEBER, et depuis mars 2015 par M<sup>me</sup> DARRÉ, la conseillère en insertion professionnelle du SYMIHL, le taux de « sorties positives » à l'issue de ces CDDI va au-delà des 60% prévus dans notre conventionnement.

Après 8 ans d'existence, ce chantier d'insertion, le seul de l'arrondissement d'Argelès-G., est devenu un outil indispensable pour les travailleurs sociaux du territoire, partenaires essentiels du SYMIHL dans cette aventure.

Enfin, ce chantier d'insertion permet également de mobiliser et d'injecter sur notre territoire des crédits de l'Etat, de l'Union Européenne et du Département, ce qui se traduit par une diminution conséquente de l'impact sur la fiscalité locale du coût de la brigade verte.

Comme quoi, agir pour la sécurité des personnes et des biens tout en permettant l'insertion professionnelle des plus défavorisés et l'allègement de la pression fiscale dans la vallée, c'est possible !

La Présidente,  
Maryse CARRERE



## SYNDICAT PASTORAL DE L'EXTRÊME DE SALLES

L'avenir qui vient de s'écouler nous a permis d'envisager une gestion différente de notre Syndicat.

En effet, suite à un souhait commun de notre salarié et de nous-mêmes de mettre fin à notre collaboration, le Syndicat pourra à l'avenir consacrer une plus grosse partie de son budget à de l'investissement et non plus à du fonctionnement.

Cela permettra d'envisager à terme des projets d'améliorations.

J'en profite pour remercier ici les Communes membres du Syndicat sans qui cette demande n'aurait pu être rendue possible, ainsi que la Commune d'Arcizans-Avant avec qui nous employions Mickaël Cicard. Bonne route à lui.

La réfection de 2,5 km de voirie a été réalisée en début d'année pour permettre aux usagers un accès correct aux estives ainsi qu'à la forêt. Pour l'année 2016, la pose d'une nouvelle clôture sur des secteurs endommagés devrait être, espérons-le, réalisée.

Le gardiennage s'effectuera désormais par le biais d'un emploi pris en charge à 100 % par les financeurs publics.

Le Conseil Syndical se joint à moi pour vous souhaiter une année 2016 la meilleure possible. Qu'elle soit aussi propice à l'ouverture et à la discussion dans le respect des gens.

Amicalement,

Le Président,  
Guillaume NOGRABAT



Actualités  
2015

[www.sirtomdesgaves65.com](http://www.sirtomdesgaves65.com)

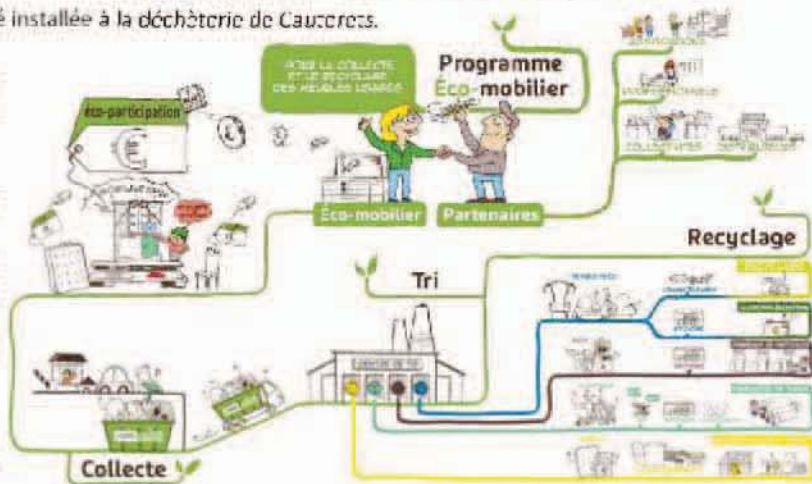
### DÉCHÈTERIES - BENNE ECO-MOBILIER -

La première benne dédiée au mobilier a été installée à la déchèterie de Caucrots.

La collectivité a ainsi confié à Eco-Mobilier la collecte et le traitement des déchets d'ameublement.

Nous aurons ainsi la certitude que ces produits seront recyclés et/ou valorisés. Depuis juillet 2015 tout le mobilier usagé, matelas, meubles... est désormais dirigé vers la benne « Eco-Mobilier ». Sa mise en place a permis de collecter 8 bennes soit... 10.940 TONNES

Les autres déchèteries seront prochainement équipées selon l'échéancier de l'éco-organisme.



### DÉCHARGE DE BEAUCENS



16 novembre 2015, le chantier de tri et d'évacuation des déchets de la décharge inter communale de Beaucens mené par le SIRTOM est achevé. La très bonne qualité de cette opération inédite et expérimentale de tri a été soulignée par toutes les parties concernées.

La première estimation de 58 000 tonnes réalisée alors que le gave traversait encore la décharge a été régulièrement remise en cause au cours de l'avancement des travaux.

Au final, sur 138 372 tonnes de matériaux triés entrant dans la filière de traitement : 108 tonnes de fer, 63 tonnes de bois et 17 tonnes de pneus ont été acheminées vers les filières de recyclage, 131 251 tonnes de résiduels triés seront réemployés pour la reconfiguration du lit du Gave, seules 6933 tonnes (5%) ont fait l'objet d'une mise en décharge en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux.

Pour autant, le SIRTOM reste mobilisé par le bouclage financier de l'opération. Si l'enveloppe globale prévue pour ce chantier reste conforme, la part du SIRTOM s'alourdit du fait de l'augmentation de volume traité.

Aujourd'hui, la présence de nouveaux engins sur la plateforme marque une étape nouvelle de ce chantier : la protection de RD 913, sous la responsabilité du Conseil Départemental et la reconfiguration du lit du Gave de Pau par le SYMILHL où seront mobilisés les matériaux préalablement triés sur place.

### le Tri et les Ordures ménagères sont collectés le mardi matin

### Les sacs jaunes sont disponibles en Mairie

#### LES COLLECTES

Ordures Ménagères	4331.13 tonnes
Tri Sélectif	652.08 tonnes
Refus de Tri	91.15 tonnes
Verres	641.37 tonnes

#### LES KILOMÈTRES

Bennes à Ordures Ménagères	72 720 km
Transports Déchèteries	36 256 km
Collecte et transport Verre	12 085 km
Déplacements Divers	9 058 km

# LES BRÈVES DE LA RÉSERVE



## Plan de gestion

2015, année décisive pour la Réserve Naturelle Régionale du Massif du Pibeste-Aoulhet. En effet, le 30 septembre courant, le comité consultatif de gestion a donné un avis favorable à la phase B du plan de gestion.

De la même façon, le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a validé la totalité du plan de gestion le 6 novembre 2015 en la Préfecture de Toulouse : Ainsi, la feuille de route de notre structure se voit tracée pour une durée de 5 ans.

## Topoguide

L'année dernière, 100 kilomètres de sentiers pédestres balisés avaient été mis en place sur notre territoire. Pour illustrer cette nouvelle signalétique, un topoguide est paru cet été 2015, document aidant les randonneurs à sillonner la Réserve en toute quiétude et profitant au maximum de la beauté de nos 5110 hectares. (Prix de vente : 9 euros à la Porte des Vallées) et dans les librairies locales.

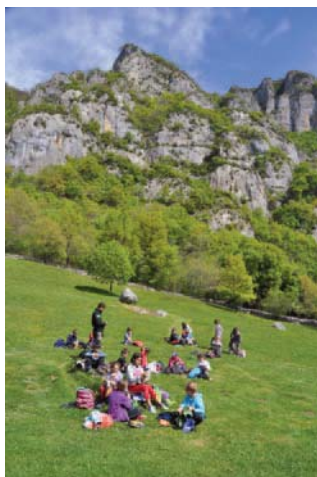


## Assermentation

Le 17 novembre 2015, au Tribunal de Grande Instance de Tarbes, notre garde animateur Damien Lapiere a prêté serment devant M. le procureur de la République, acte le légitime dans l'accomplissement de ses fonctions de surveillance sur la RNR.

## Sensibilisation

2015, une année riche en animations : grand public, jeunes écoliers, une fois de plus y auront trouvé leur compte. Une dizaine de stagiaires se seront également enrichis en ayant bénéficié de l'encadrement prodigué par notre conservateur et notre garde animateur.



Dans le cadre de sa transformation en PETR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) a élaboré en 2015 un projet de territoire afin de définir l'ambition du territoire pour les prochaines années en termes de développement économique, écologique, culturel et social. Ce travail s'est fait en concertation avec les 8 communautés de communes membres ainsi qu'avec les acteurs locaux du territoire.

En parallèle, le PLVG a poursuivi ses missions, avec notamment en points forts pour 2015 :

- ✓ La signature du Contrat Unique Régional en décembre 2015 avec la Région et le Département afin d'accompagner le développement de projets locaux et de faciliter l'accès des maîtres d'ouvrages publics à des aides publiques.
- ✓ La sélection du territoire au nouveau programme européen Leader permettant de financer de nombreux projets sur les territoires ruraux.
- ✓ La signature d'un nouveau Contrat de Rivière sur le Gave de Pau permettant la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur d'une meilleure gestion des eaux du bassin ;
- ✓ La labellisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations en juillet 2015, visant à lutter contre les inondations.
- ✓ Le recrutement d'un ingénieur bois forêt en septembre afin de poursuivre et mettre en œuvre le plan de mobilisation durable des ressources forestières initié en 2014 pour avoir une meilleure connaissance de la ressource publique et privée et développer les filières bois et bois-énergie.
- ✓ La réalisation d'une application numérique de valorisation du patrimoine « Patrimoine en Balade », testée en Vallée de Batsurguère à l'automne et qui sera mise à disposition des collectivités intéressées en 2016.
- ✓ La finalisation et la restitution du diagnostic éclairage public et pollution lumineuse en lien avec la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi (RICE), initié en 2014. Le PLVG s'est engagé à aider les communes du territoire à rendre leur éclairage public compatible avec les objectifs de la RICE du Pic du Midi, diminuer la pollution lumineuse et le gaspillage énergétique et par conséquent réduire les charges de fonctionnement communales.
- ✓ L'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permettant aux foyers à faibles ressources d'obtenir des aides techniques et financières pour réaliser des travaux visant à améliorer la performance énergétique, à adapter les habitations au vieillissement et au handicap et à lutter contre l'insalubrité.
- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'offre vélo avec le réseau qualité Altamonta (socio-professionnels engagés dans une démarche d'accueil), et la création d'un site Internet portail de toute la destination [www.pyrenees-cyclo.com](http://www.pyrenees-cyclo.com).
- ✓ La poursuite des missions Natura 2000 sur les Sites Tourbière Lac de Lourdes et Gaves de Pau et de Cauterets.
- ✓ La poursuite des missions de contrôle, d'entretien et de réhabilitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif avec 80 contrôles annuels sur le neuf (permis de construire ou réhabilitation), 400 contrôles annuels sur l'existant (contrôle du bon fonctionnement des installations).

Pour plus d'informations, [www.valleesdesgaves.com](http://www.valleesdesgaves.com)

Pour suivre l'actualité du Pays chaque mois, inscrivez-vous à la newsletter.

## ENQUÊTE

Améliorer l'accès aux services au public  
dans les Hautes-Pyrénées



**Donnez votre avis !**

Pour participer :  
[www.hautes-pyrenees.gouv.fr](http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr)  
[www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr)



Tarbes, le 13 JAN. 2016

La Préfète des Hautes-Pyrénées  
Le Président du Conseil Départemental  
des Hautes-Pyrénées

à

*Destinataires in fine*

### **Objet : Accessibilité des services au public**

L'amélioration de l'accessibilité des services au public est une politique prioritaire de l'État.

Conformément à l'article 98 de la loi NOTRe, la Préfecture et le Département des Hautes-Pyrénées ont lancé conjointement une démarche de diagnostic préalable à l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

**L'objectif est la mise en place d'un plan d'action réaliste, décliné sur 6 ans, qui visera à l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services considérés comme essentiels pour la population et l'économie locale.**

**Ainsi, il est important que chacun puisse donner son avis et exprimer ses besoins.**

À cet effet, vous trouverez ci-joint une affiche d'information à placer aux entrées de vos services, ainsi qu'un questionnaire que vous pourrez dupliquer et mettre à disposition de vos usagers jusqu'au 31 janvier 2016.

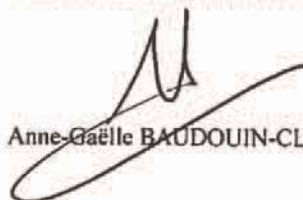
**Afin de simplifier la remontée et le traitement des informations, les sites internet de la Préfecture et du Conseil Départemental sont à votre disposition pour remplir le questionnaire en ligne jusqu'au 12 février 2016.**

Je vous suggère de prévoir, pour les usagers les moins à l'aise avec l'informatique un accompagnement dans le remplissage de ce questionnaire dématérialisé.

Nous comptons sur vous et vous remercions par avance pour votre engagement afin que chacun soit sensibilisé sur la nécessité de s'exprimer à cette occasion.

Nos services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

La Préfète des Hautes-Pyrénées

  
Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC

Le Président du Conseil Départemental

  
Michel PÉLIEU

### **Comment répondre à cette enquête ?**

- 1) **Via internet** : rendez-vous sur le site internet de la Préfecture <http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/> ou de votre Conseil Départemental [www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr)
- 2) **Par dépôt direct** : déposez le questionnaire papier, renseigné, au guichet de la Mairie où vous l'avez récupéré (siège de la communauté de communes, maison de la solidarité départementale, etc ...)
- 3) **Par voie postale** : retour du questionnaire papier ci-dessous, avant le 31 janvier 2016 à l'adresse suivante:  
EDATER, Tour Polygone, 265 avenue des Etats du Languedoc 34 000 Montpellier

# TRAVAUX RÉALISÉS

- Travaux crues torrentielles du torrent du Labay
- Ecoulement des eaux chemin du Labay, rue du Bousquet et Carreteres.
- Nettoyage rue du village et reprise tricouche suite aux intempéries de février



- Entretien du bassin tampon de St-Cesté
- Curage du pont du lavoir
- Rénovation de deux vitraux de l'église de Vidalos



- Entretien courant des bâtiments communaux et salle municipale
- Entretien et suivi de la station d'épuration
- Peinture au sol dans certaines rues du village (sécurité)
- Fin des travaux de l'éclairage public du Bousquet, du Labay et Carreteres et lotissement Poumes
- Réalisation d'un puisard rue du Bousquet
- Réalisation tricouche, rue du Bousquet

- Réalisation de deux bassins tampon pour canaliser le débit du torrent du Labay sur le site de l'ancienne carrière de Vidalos.



- Diagnostics techniques et sécuritaires des bâtiments communaux
  - ⇒ Tour de Vidalos
  - ⇒ Salle des fêtes
  - ⇒ Eglise d'Agos
  - ⇒ Eglise de Vidalos
  - ⇒ Bâtiment sommital du Pibeste (ancienne gare)
- Remise en état des cloches (mécanique et automatisme)



## DOSSIERS EN COURS

- Sous-assistance à Maîtrise d'ouvrage de l'ADAC, un bureau d'étude a été retenu, pour proposer une solution adaptée au traitement des eaux usées.  
Le bureau retenu est la Société Prima.
- Sous-maîtrise d'œuvre Etat - Etude dossier PAPI
- Lancement par les services de l'Etat de la réflexion sur le dossier PPRI (Plan de Prévention des Risques Naturels)
- Loi NOTRe - Dossier fusion Intercommunalité (le conseil a délibéré à l'unanimité, pour la fusion des Communautés de Communes, proposée par M<sup>me</sup> La Préfète).
- Travaux d'extension du cimetière d'Agos.
- Rénovation du Monument aux Morts à Agos
- Plantation arbustive Place de la Mairie.
- Réflexions sur le devenir du Presbytère.
- Sécurisation de la traversée du village (pose de panneaux indicateurs).
- Continuer le marquage au sol des rues du village et la pose du mobilier urbain.
- Nettoyage et travaux bâtiment Pibeste (DETR).

En juin 2015, la Mairie a demandé à la société Thetis d'établir un diagnostic de l'état d'entretien des églises d'Agos-Vidalos et de la tour de Vidalos et de faire des propositions de travaux pour la remise en état de ces différents bâtiments qui constituent notre patrimoine. L'architecte a en outre réalisé une véritable enquête historique sur l'origine de ces édifices et même sur la vie des saints patrons de nos églises, à savoir Saint Michel pour Vidalos et Saint Hippolyte pour Agos. Suite aux réunions de travail avec l'architecte des bâtiments de France et M<sup>me</sup> la Sous-Préfète, et à leur demande, une réflexion a été menée sur la mise en valeur de nos bâtiments communaux.



## Tour médiévale de Vidalos

Dans le cadre des réflexions pour la mise en valeur de la tour médiévale, deux éléments méritent d'être pris en considération. En effet la tour se situe sur le tracé de deux chemins touristiques et culturels :

1. Les chemins de Saint Jacques de Compostelle
2. La Via Charlemagne et la route des légendes

Les chemins de Saint Jacques de Compostelle sont déjà bien connus, la Via Charlemagne et la route des légendes sont un itinéraire européen qui reprend les déplacements de Charlemagne dans l'ensemble de l'Europe mais aussi tous les aspects légendaires attachés à son neveu Roland, au cheval Bayard et aux quatre fils Aymon.

L'histoire et les légendes liées à Charlemagne, à Roland et au cheval Bayard sont très présentes dans nos vallées de Lourdes à Gavarnie.

- Siège du château de Lourdes par Charlemagne et conversion de l'émir qui le gardait.
- Création de l'abbaye de Saint Savin par Charlemagne et le territoire d'Abant Aigue.
- Rocher de la main de Roland à Agos Vidalos.
- Danse du Bayard à Esquièze Sère.
- Pas de Roland à Gèdre.
- Brèche de Roland à Gavarnie.

Ces évocations des traces historiques et légendaires ne sont pas exhaustives et de nombreux autres sites sont répertoriés.

L'intérêt touristique d'une synergie entre les chemins de Saint Jacques et la Via Charlemagne est évident

car ce sont les pèlerins qui colportaient ces légendes.

Par ailleurs, il est intéressant de noter que la labellisation européenne de la Via Charlemagne se traduit en moyenne par une augmentation de fréquentation touristique d'environ 30 %.

Dans ce cadre la tour médiévale d'Agos Vidalos peut contribuer au premier jalon du rallye touristique et culturel qui va se développer de Lourdes à Gavarnie. Bien qu'elle soit postérieure au règne de Charlemagne, cette tour qui servait de sentinelle au château de Lourdes est liée à l'action des moines de Saint Savin, et de ce fait trouve naturellement sa place dans la Via Charlemagne et la route des légendes.

Cette première étape après Lourdes mérite d'être mise en valeur sur le plan touristique et culturel.

Plusieurs actions sont envisageables :

1. Balisage clair de l'accès le plus favorable.
2. Aménagement du chemin d'accès par des panneaux d'évocation historique qui seraient autant de poses rendant l'accès moins fatigant et préparerait le visiteur à une meilleure compréhension des vestiges.
3. Aménager l'aire d'accueil de la tour avec un système de sonorisation payant évoquant les aspects historiques et légendaires du lieu et des sites environnants (mains de Roland, fêtes du Pibeste, système des tours à feu, etc...)



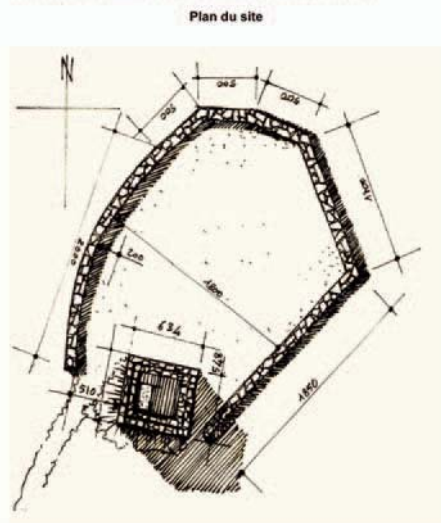
4. Organiser des réunions de groupes envoyés par des hôteliers accompagnés de guides conteurs. Ces groupes de touristes pourraient être accueillis pour des soirées (la magie d'un feu de camp et du conteur).

Quelques équipements légers seraient à réaliser dans les environs immédiats de la tour.

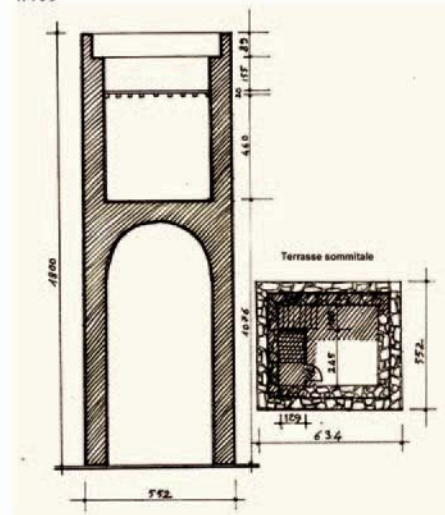
5. A certaines dates, allumer un feu au sommet de la tour de façon à ritualiser des réunions d'évocation du passé médiéval (fête de la St Jean, etc...).
6. Installer une borne QR Code qui permettrait aux visiteurs d'accéder à un site Internet présentant la tour et son contexte historique au niveau grand public et au niveau expert, ainsi que l'ensemble des sites sur le parcours de Lourdes à Gavarnie.



Tour médiévale d'Agos Vidalos échelle 1/200

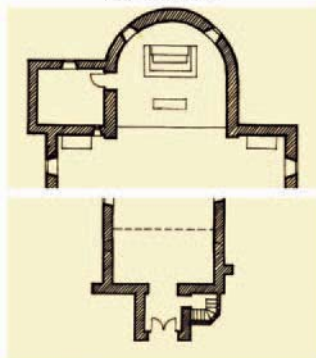


Tour médiévale d'Agos Vidalos - échelle 1/100



## Eglise Saint Michel de Vidalos

Eglise Saint Michel de Vidalos  
Vue en plan échelle 1/100



L'église Saint Michel d'Agos-Vidalos est située à l'extrémité sud, dans l'ancien village de Vidalos. Elle a été édifée au XIX<sup>ème</sup> siècle. C'est une construction simple de taille modeste : 17,50 m. de longueur. L'entrée constitue un petit narthex surmonté d'un clocher. Ce clocher reprend la forme des clochers bigourdans qui se caractérisent par la pénétration d'un pavillon carré et d'une flèche octogonale. Cette formule allie l'élégance de l'élancement à la stabilité de l'assise. La nef, longue de 13,70 m. et large de 5 m., s'achève par un chœur semi-circulaire.

Elle comprend deux petites chapelles latérales et une sacristie, la première partie de la nef est surmontée d'une tribune. Les chapelles sont consacrées respectivement à la Vierge Marie et à Saint Joseph. Les décors, constitués par la statuaire et des vitraux sont de style saint-sulpicien tardif. Une série de tableaux peints évo-

quent le chemin de croix et les scènes de la passion. Le tabernacle et le maître-hôtel présentent un travail très fin qui peut être comparé à celui de l'église Saint Hippolyte.

La croix processionnelle est originale car elle possède deux faces.

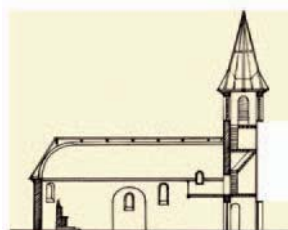
L'une montre le Christ en croix, l'autre la Vierge Marie : « Lors des messes d'enterrement, la face du Christ devait être présentée au défunt. Dans le cas d'une femme c'était la Vierge Marie qui devait faire face à la défunte. » Source Jean Omnes.

Un tableau atypique est à remarquer, de facture orientale (style byzantin), il porte un titre : « Santa Maria de perpetuo succursu », Notre Dame du perpétuel secours. La Vierge y est représentée couronnée, portant l'enfant Jésus, deux anges disposés l'un à droite l'autre à gauche présentent les instruments de la passion à l'enfant Jésus, le visage de la Sainte Vierge exprime une douleur calme et résignée.

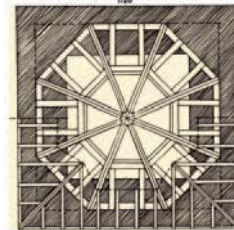
La statue de Saint Michel Archange est placée au fond du chœur, il est représenté terrassant un dragon d'un coup de lance. Il est vêtu de la tenue impériale romaine avec une cuirasse d'écaïlle. Un vitrail le représente également terrassant un dragon, toujours vêtu de la tenue impériale romaine, mais cette fois il est armé d'une épée. Il est encore évoqué sur un étendard processionnel blanc brodé d'or.



Coupe longitudinale échelle 1/100



Plan de la charpente du clocher échelle 1/20



## Eglise Saint Hippolyte d'Agos

L'église Saint Hippolyte d'Agos-Vidalos, bâtie sur le haut du village est composée d'un chœur et de deux chapelles latérales. Elle a été reconstruite entre 1826 et 1836.

Le tabernacle du maître hôtel est l'œuvre de l'atelier Soustre d'Asté de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Le tabernacle est orné de deux bas-reliefs : à droite, des âmes aidées par des anges fuient de hautes flammes, à gauche, Saint Hippolyte reçoit la couronne et la palme du martyr.

En 1903, l'église d'origine a été donnée au couvent de Saint Savin (Sen Sabi) par les seigneurs locaux. Cette donation fut confirmée par le pape Alexandre III.

En 1660, lors du tremblement de terre, l'église dut être en partie reconstruite et c'est au XVIII<sup>ème</sup> siècle que nous avons un descriptif bien précis, lors de la visite épiscopale de 1871. L'église fut rénovée en 1826 et le clocher élevé en 1832-1835. C'est à cette époque que furent construites la tribune et probablement la chapelle Saint Joseph et la sacristie.

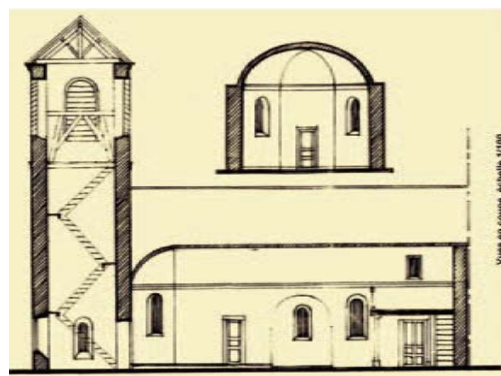
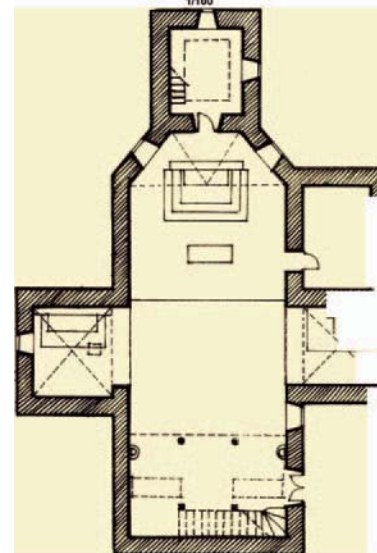
La Vierge de la chapelle de la Vierge fut restaurée en 1963 (dorure à l'or fin).

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreux accessoires furent offerts par les villageois, dont les cloches (1818, 1865) des statues (1901- 1905) des vitraux (1885). On peut noter que l'église ne possédait pas de confrérie ni de relique.

« On rapporte que lors de la démolition de l'ancienne église, on trouva une pierre sur laquelle étaient sculptées les armes des templiers. Elle fut enfouie, au dire des uns, sous les dalles du portail de la nouvelle église, au dire des autres, sous le seuil du presbytère. »



Vue en plan échelle 1/100



La statue située dans le chœur représente un chevalier romain en armure, tenant une longue épée. La présence de cette statue semble indiquer que l'église a été dédiée à Saint Hippolyte, tribun romain martyrisé en 258.

L'empereur Valérien a édicté plusieurs édits de persécution des chrétiens en 257 puis en 258, Saint Hippolyte a été martyrisé à cette période.

Le décor de l'église est constitué principalement de sculptures et de vitraux du style « Saint Sulpicien », ce terme a été inventé en 1897 par Léon Bloy pour caractériser les « bondieuseries » d'un art religieux un peu naïf et mineur.

## ANNÉE 2015

### NAISSANCES

Saima Aïcha Mylène, née le 26 mars 2015 - 43 avenue du Lavedan  
Alexis Jean Didier BONIFACE, né le 28 juillet 2015 - 3 rue St-Cesté  
Adam Auguste Patrick VERGEZ, né le 18 novembre 2015 - 22 rue Carrère Longue  
Elsa Muriel Monique GALAU, née le 9 décembre 2015 - 22 avenue du Lavedan

### MARIAGES

Delphine Yvette Marie ROSSEL et Loïc Sébastien LARUE, le 13 juin 2015  
Nathalie ESTEREZ et Thierry Philippe VERGES, le 7 novembre 2015

### DÉCÈS

Marcel CAMPS, le 3 janvier 2015  
Monseigneur André LACRAMPE, le 15 mai 2015  
Marie Laurence Joséphine DUFFAU, veuve PERUS, le 15 juin 2015  
Laure DECROIX, le 21 juillet 2015  
Elisa Thérèse Maria CASSOU, épouse PRAGNERE, le 23 octobre 2015

Agos  
Vidalos

